



Mission Locale
Montpellier

Méditerranée Métropole

2024-2028

LABELLISÉE!

ENGAGÉE POUR ET AVEC
LES JEUNES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2  24



Cofinancé par
l'Union européenne



ÉDITOS

L'année écoulée a marqué un tournant pour la Mission Locale, une année tremplin où les pratiques et actions ont été renforcées pour mieux répondre aux enjeux de demain. Dans un contexte de transformation marqué par la mise en œuvre de la loi Plein Emploi, j'engage une dynamique tournée vers l'innovation et la qualité de service.

Notre rayonnement dépasse désormais Montpellier Méditerranée Métropole. Mon élection à la présidence de l'Association Régionale des Missions Locales d'Occitanie et mon entrée au bureau du Conseil d'Administration de l'Union Nationale des Missions Locales témoignent de notre engagement à porter haut la voix de la MLJ3M, aussi bien à l'échelle régionale que nationale. De même, la nomination d'Abder Aboutman au bureau du conseil d'administration de l'ANDML, sa participation active aux commissions nationales de l'UNML sur l'économie, le territoire et l'international, ainsi que son intégration au conseil d'administration de l'Institut Bertrand Schwartz, renforcent notre contribution aux réflexions stratégiques qui façonneront l'avenir de notre réseau.

L'avenir s'annonce exigeant, mais nous continuerons à agir avec détermination, conviction et responsabilité pour offrir aux jeunes un accompagnement à la hauteur de leurs aspirations. Plus que jamais, la Mission Locale de Montpellier est un acteur clé de leur insertion, un partenaire de confiance pour les entreprises et un moteur d'innovation sociale.

Ensemble, poursuivons cette dynamique et relevons les défis de demain avec ambition et engagement.

François Rio,

Président de la Mission Locale des Jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole

Président de l'Animation Régionale des Missions Locales Occitanie

Maire de Saint Jean de Védas

Avec la mise en place du Réseau pour l'Emploi, réunissant France Travail, Cap Emploi et les collectivités, une nouvelle dynamique partenariale s'est imposée. Cette coordination renforcée vise un accompagnement plus fluide et efficace des jeunes vers l'autonomie et l'insertion professionnelle.

Dans cette continuité, notre engagement territorial s'est concrétisé par l'ouverture d'une antenne au Petit Bard, dotée de la GHINS (Gaming House de l'Insertion). Ce projet illustre notre volonté d'être au plus près des jeunes et de proposer des solutions adaptées à leurs réalités.

Pour soutenir cette dynamique, l'arrivée de Pierre Olivier Navarro en tant que Directeur Opérationnel a insufflé un nouvel élan. Sous son impulsion, la réorganisation interne s'est accélérée, notamment dans notre relation avec les entreprises, afin de renforcer les synergies et optimiser l'accès à l'emploi.

Notre professionnalisme a été reconnu par l'obtention de la labellisation officielle des Missions Locales. Cette reconnaissance nationale vient saluer notre démarche d'amélioration continue garantissant une offre de services lisible et homogène pour les jeunes et les entreprises.

Enfin, le lancement de l'Observatoire des Jeunes vient compléter cette démarche en apportant un éclairage sur les attentes et les parcours des jeunes.

Dans un contexte en pleine mutation, notre capacité d'adaptation et notre engagement pour la réussite de la jeunesse sont nos plus grandes forces. Restons mobilisés pour et avec les jeunes.

Abder Aboutman,

Directeur Général de la Mission Locale des Jeunes
de Montpellier Méditerranée Métropole

01-	CONTEXTE TERRITORIAL	Pages 6 à 8
02-	LA MISSION LOCALE	Pages 9 à 20
	Territoire, gouvernance, organisation	Pages 9 à 12
	Équipe, budget	Pages 13 à 15
	Partenariats	Pages 16 à 17
	Jeunes	Pages 18 à 20
03-	MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT	Pages 21 à 29
	PACEA	Page 21
	CEJ	Pages 22 à 23
	Parrainage	Pages 24 à 25
	Suivi Délégué par France Travail	Page 26
	ADIR	Page 27
	Obligation de formation	Pages 28 à 29
04-	ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À NOS PUBLICS	Pages 30 à 34
	Commissions Insertion QPV	Pages 30 à 31
	Réfugiés	Page 32
	Aide Sociale à l'Enfance	Page 33
	Jeunes Sous Main de Justice	Page 34
05-	MISSION LOCALE EN ACTIONS	Pages 35 à 48
	Orientation et découverte des métiers	Pages 35 à 37
	Formation	Page 38
	Alternance	Pages 39 à 40
	Emploi et création d'entreprise	Pages 41 à 43
	Mobilité internationale	Pages 44 à 45
	Logement, santé, aides financières	Pages 46 à 48
	Engagement citoyen	Page 49
	Culture - Paroles de jeunes	Page 50
	GHINS	Pages 51 à 53
06-	OBSERVATOIRE DES JEUNES	Page 54
07-	LES RÉSULTATS 2024	Pages 55 à 57
08-	NOS PERSPECTIVES	Page 59

2024 ENTRE RÉFORMES ET ENGAGEMENT

Un nouveau cadre pour l'emploi et l'insertion

L'année 2024 marque un tournant pour les Missions Locales avec la mise en œuvre de la loi Plein Emploi et la création du Réseau pour l'Emploi, un nouveau cadre visant à renforcer la coordination entre les différents acteurs de l'emploi et de l'insertion. Cette réforme vient formaliser une coopération déjà existante entre les Missions Locales, France Travail, Cap emploi, les collectivités et autres structures spécialisées.

Dans ce cadre, la Mission Locale Jeunes Montpellier Méditerranée Métropole s'inscrit pleinement dans cette dynamique en intensifiant ses collaborations et en s'adaptant à ces nouvelles injonctions. L'objectif est clair : offrir aux jeunes un parcours d'insertion plus fluide et plus efficace, en mutualisant les ressources et en renforçant l'accompagnement individualisé.

Une reconnaissance nationale pour la qualité du service rendu

En 2024, la Mission Locale de Montpellier a obtenu la labellisation «Pour et avec les jeunes», une distinction nationale qui valorise la qualité des services proposés aux jeunes en matière d'insertion professionnelle, sociale et d'accès aux droits.

Ce label garantit que l'accompagnement est structuré autour des attentes et des besoins des jeunes, en tenant compte de leurs parcours de vie et en favorisant leur implication dans la construction de leur projet professionnel. Cette reconnaissance nationale souligne l'engagement de la MLJ3M à maintenir un haut niveau d'exigence et d'innovation dans ses pratiques d'accompagnement.



CONTEXTE TERRITORIAL

Sources : INSEE, France Travail

Une croissance démographique soutenue

Entre 2015 et 2021, la population de Montpellier Méditerranée Métropole a augmenté en moyenne de **1,7 % par an**, soit environ 7 500 habitants supplémentaires chaque année, atteignant 507 526 habitants en 2021, **dont près de 300 000 à Montpellier**. Cette croissance est bien supérieure à la moyenne nationale et régionale.

La nouvelle géographie prioritaire à partir du 1^{er} janvier 2024 voit évoluer les périmètres des Quartiers Politique de la Ville (QPV) au sein de Montpellier Méditerranée Métropole. Désormais, ce sont dix quartiers, dont deux en pleine phase de renouvellement urbain (NPNRU2), qui sont concernés par le nouveau contrat de ville, contre douze lors de la dernière réforme. Ces quartiers sont tous situés dans la ville de Montpellier. Avec une population concernée représentant près de 20 % des Montpelliérains, la mobilisation locale revêt une importance stratégique dans l'atteinte **des objectifs fixés, notamment en termes d'inclusion sociale et de développement économique**.

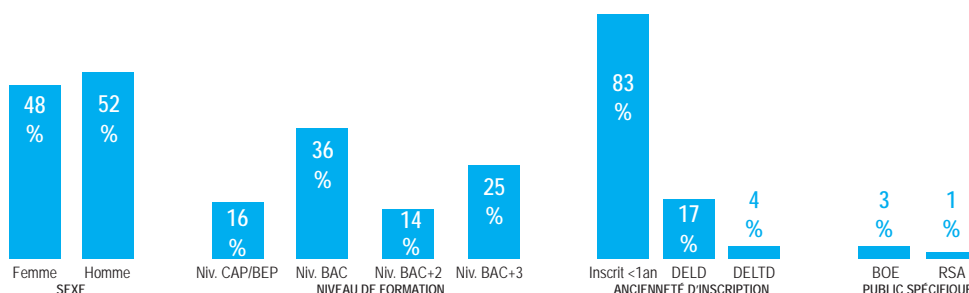
Ces nouveaux périmètres rassemblent à ce jour 55 451 habitants (Insee RP2020) répartis différemment selon les quartiers, l'un d'entre eux regroupant à lui seul 40% de la population des QPV (Mosson). Parmi eux, 18% ont 15-24 ans, et 31% de ces jeunes n'est ni scolarisée ni en emploi (plus communément appelés NEET) soit environ 3 100 jeunes.

Population jeune

Les 15-29 ans représentent 25,3 % de la population en 2021, reflétant une proportion significative de jeunes adultes. Montpellier compte par ailleurs 70 000 étudiants.

Une tension sur le marché de l'emploi malgré un dynamisme économique

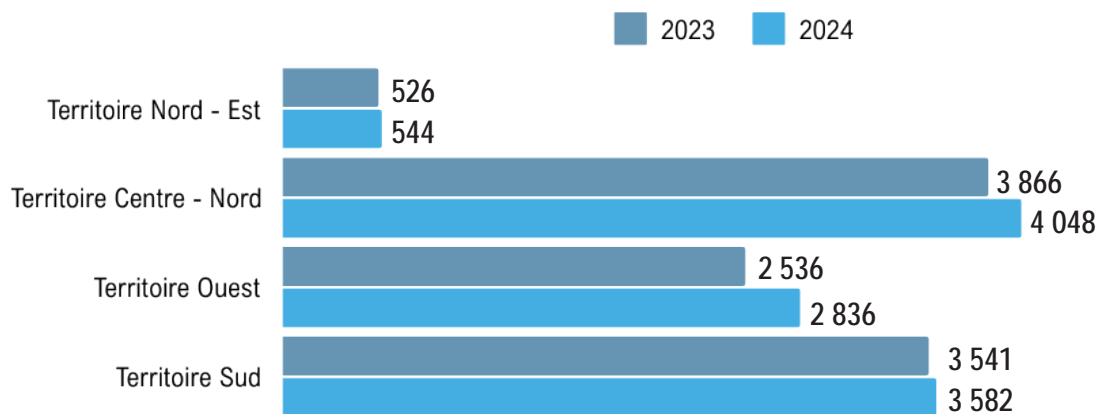
Le taux de chômage de la métropole de Montpellier est de 9.7 % au dernier trimestre 2024. C'est la moitié de la demande d'emploi total du département de l'Hérault. Parmi eux, 14% ont moins de 25 ans soit 9 161 jeunes au chômage recensés, dont les caractéristiques sont les suivantes :



Pour autant, l'emploi salarié progresse à Montpellier ces deux dernières années, avec une dynamique importante autour des services ainsi que l'industrie. L'emploi salarié reste majoritaire dans le secteur du commerce et de la construction.

Zoom sur les territoires

La zone de la Mosson a enregistré la plus forte hausse de fréquentation, notamment grâce à l'ouverture de l'antenne du Petit Bard. Celle-ci a dépassé les 1 000 passages dès septembre, avec 250 nouveaux jeunes accueillis. Par ailleurs, on observe une augmentation de 4% des jeunes mineurs accompagnés et une part croissante de jeunes réfugiés (5%).



Evolution du nombre de jeunes accompagnés de 2023 à 2024 par territoire

Sources : I-Milo Requête interne du 06/03/2025

Des profils variés selon les territoires

Le profil socio-économique des jeunes varie selon leur lieu de résidence :

- Les jeunes du centre-ville (37% des accompagnés en 2024) sont plus diplômés et en logement autonome, mais 50% d'entre eux ne disposent pas du permis de conduire.
- Les jeunes périurbains sont majoritairement hébergés par leur famille et présentent un niveau de diplôme plus faible (plus de 50% sans qualification).

Une réponse adaptée aux besoins

Face à ces réalités, la MLJ3M ajuste ses actions pour mieux répondre aux besoins des jeunes. Cette forte présence territoriale permet d'identifier rapidement les tendances et d'apporter des solutions en matière de formation, emploi, mobilité et accès aux droits.

Avec les nouvelles politiques publiques et une approche centrée sur la proximité, la Mission Locale de Montpellier poursuit son engagement : accompagner chaque jeune vers une insertion réussie et durable.



Evolution du nombre de premiers accueils de 2022 à 2024 en nombre de jeunes

Sources : Bibliothèques régionales ARML Occitanie 2022, 2023, 2024

LA MISSION LOCALE

NOTRE VOCATION

Association investie d'une mission de service public de proximité, nous accompagnons les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, vers l'emploi et l'autonomie en construisant des parcours personnalisés spécifiques à l'ensemble de leurs besoins et aspirations.

Experts et acteurs au sein de réseaux institutionnels, professionnels et associatifs nationaux et locaux, nous fédérons des partenaires autour d'actions et de projets locaux et nous contribuons à la mise en oeuvre et à l'évolution des politiques publiques.

Nous concourons à donner une place à chaque jeune dans la société en favorisant le lien social et sociétal et le développement économique des territoires.

NOTRE AMBITION

Une Mission Locale attractive, reconnue par les jeunes et les entreprises pour son accessibilité, son utilité, sa qualité et son efficacité, qui dispose d'une organisation et d'une offre de services lisible, souple, évolutive et innovante.

Une Mission Locale en synergie avec ses partenaires, associée aux décideurs dans la réflexion et l'élaboration des politiques jeunesse.

Une équipe de professionnels engagés, sereins, solidaires qui disposent de moyens adaptés et qui s'épanouissent dans la réalisation des projets de la Mission Locale et des jeunes.

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

La Charte «Les valeurs qui encadrent nos pratiques et notre action» a été conçue collectivement en 2010 et se veut être un outil de référence pour les professionnels de la Mission Locale, garantissant notre éthique. Elle compile et définit les 9 valeurs qui doivent guider notre quotidien entre collègues comme auprès des jeunes et de nos partenaires.

RESPECT
BIENVEIL-
LANCE

HONNÉTÉTÉ
LOYAUTÉ

RESPONSA-
BILITÉ

CONFIANCE

CONFIDEN-
TIALITÉ

TOLÉRANCE

ÉGALITÉ

COLLABORAT°
COOPÉRATION

PARTAGE
COMPLÉMEN-
TARITÉ

NOS VALEURS ET NOS ENGAGEMENTS

LAÏCITÉ

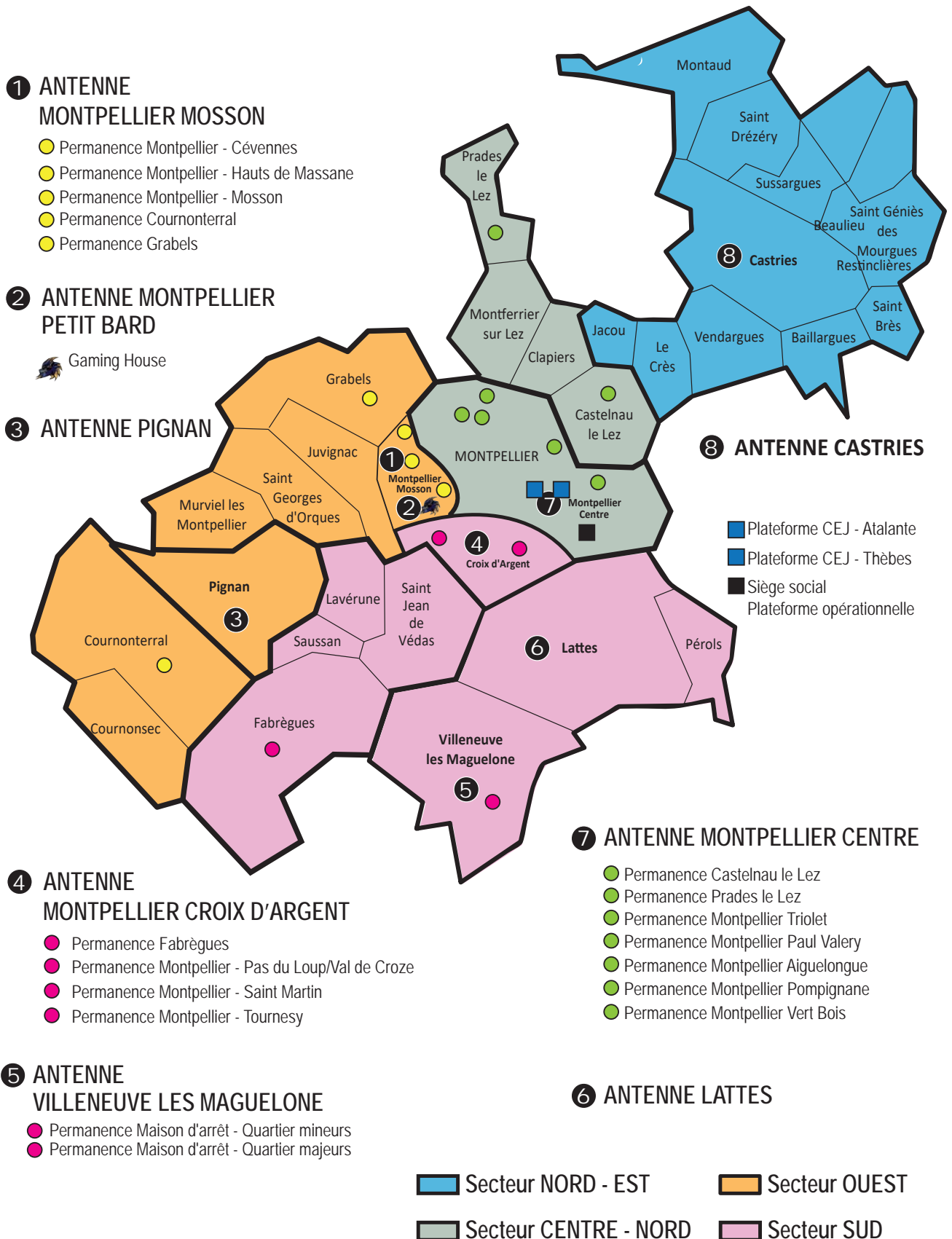
Le principe constitutionnel de laïcité, garantit la liberté de conscience, assure aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs croyances ou convictions et permet [...] et l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou de conviction.

En tant que Service Public, les personnels de la Mission Locale sont tenus de respecter leur devoir de stricte neutralité dans l'exercice de leurs fonctions.

ÉGALITÉ & LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Respecter l'égalité de traitement, favoriser le pluralisme et rechercher la diversité au travers des recrutements et de la gestion des carrières est un facteur de progrès pour notre structure. Cette démarche contribue à notre efficacité et à la qualité de nos relations sociales. De plus, elle participe à la mise en oeuvre de nos missions fondamentales vis à vis de nos publics et partenaires. L'égalité de traitement est une exigence à laquelle nous devons tous adhérer.

La Mission Locale est présente sur l'ensemble du territoire de Montpellier Méditerranée Métropole, tant sur les communes que sur les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), avec 30 lieux d'accueil composés de 8 antennes, 18 permanences décentralisées dont 10 en QPV, 2 plateformes CEJ, 1 gaming house de l'insertion (GHINS), 1 plateforme opérationnelle-siège social.



LA GOUVERNANCE

LES MEMBRES DU BUREAU



François RIO
Président



Clara GIMENEZ
Vice Présidente



Manar BOUIDA
Secrétaire



Véronique BRUNET
Trésorière

LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU 31/12/2024

ÉLUS

MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE

François RIO

Conseiller de Montpellier 3M, Délégué à l'insertion
Maire de Saint Jean de Védas

Clara GIMENEZ

Vice-Présidente de Montpellier 3M
Présidente déléguée Politique de la Ville et Cohésion Sociale
Conseillère municipale de la Ville de Montpellier

Hind EMAD

Vice-Présidente de Montpellier 3M
Présidente déléguée Développement économique et numérique
Conseillère municipale de la ville de Montpellier

Véronique BRUNET

Conseillère de Montpellier 3M
Adjointe au maire de Montpellier

William ARS

Conseiller de Montpellier 3M, Délégué au développement et optimisation des financements européens, évaluation des politiques publiques (Délégation de rattachement : Finances, Politiques contractuelles et coopération avec les communes)
Maire de Cournonterral

Joël RAYMOND

Vice-Président de Montpellier 3M, délégué commission ressources humaines et dialogue social
Maire de Montaud

CONSEIL DÉPARTEMENTAL HÉRAULT

Manar BOUIDA

Conseillère départementale du canton de Montpellier 1

Sébastien CRISTOL

Conseiller départemental du canton Montpellier 5

REGION OCCITANIE MIDI PYRENNEES

Sébastien DENAJA- Conseiller Régional

SERVICES DE L'ÉTAT

François DELMOTTE

Directeur départemental de l'emploi et des solidarités

Eve DELOFFRE

Directrice départementale adjointe de l'emploi et des solidarités

Philippe SOURSOU

Directeur Territorial France Travail Hérault

Catherine CÔME

Directrice des services départementaux de l'éducation nationale

Nicolas GINOUX

Directeur de la protection judiciaire de la jeunesse

PARTENAIRES SOCIO-ÉCONOMIQUES ASSOCIATIONS ORGANISMES DE FORMATION

ADOMA - Emmanuelle GREGORIS - Présidente

AFPA - Célia BOGARD - Directrice

APIJE - Christine BEZINA - Directrice

AQUARIUS - Stéphane TAILLEFER - Directeur

AVEC - Kheira TEMINI - Directrice

AXENTS - Fred NZOMONO - Directeur

BGE - Nathalie CAZALS - Directrice

CFA BTP OCCITANIE - Nathalie RENCKLY - Directrice

CEMEA OCCITANIE - François MOREAUX - Directeur

CENTRE APAJ - Céline DELAY - Responsable

CODES - Raphaëlle GHOUL - Directrice

DEFI - Boumedienne BENALI - Directeur

ECHO VISUEL - Caroline MAZEL - Directrice

ESSOR - Annabel VIGIER - Directrice

FACE HÉRAULT - Caroline CAZI - Directrice

GAMMES SAP - Alain LEFEVRE - Directeur

HABITAT JEUNES MTP, CASTELLANE, FONCARRADE, OCCITANIE et SERVICES ASSOCIES - Dominique SIMON - Directrice

IPEICC - Fatia SCHLICHT - Présidente

KAÏNA TV - Akli ALLIOUAT - Directeur

KANGOUROU KIDS - Sandie KUNTZMANN, Directrice

LA POSTE - Anne Valérie CRESPO, Déléguée RSE Occitanie

MUC - Sandrine ANDERSON, Directrice

NOUAS - Abdelhak HARRAGA, Directeur

OPCO EP - Philippe MAZZA, Directeur

OCTOPUS - Jean- Michel FORN, Directeur

PLANNING FAMILIAL - Carine FAVIER, Présidente

PURPLE CAMPUS - Dominique CRAYSSAC, Directeur

RESURGENCES 34 - Chantal BIARD, Directrice

SOLIDARITE DOM TOM - Jacqueline COUILLEZ, Présidente

UFOLEP - Henri QUATREFAGES, Président

UNI'ONS - Habib DECHRAOUI, Directeur

VACANCES EVASION - Jean-Marc MAHE, Directeur

VIA VOLTAIRE - Delphine ROUX, Directrice

ZEPHYR ET MAELSTROM, - Yatto TITAH, Directrice

L'ORGANISATION

COMITÉ DE DIRECTION

V. SALLES



DIRECTRICE
DES RESSOURCES HUMAINES

P-O. NAVARRO



DIRECTEUR OPÉRATIONNEL

A. ABOUITMAN



DIRECTEUR GÉNÉRAL

P. NICOLAS



RESPONSABLE
ADMINISTRATIVE & FINANCIERE

M. DUMANOIS



ASSISTANTE
DE DIRECTION GÉNÉRALE

S. ROGOWY



RESPONSABLE TERRITORIAL
SECTEUR NORD - EST

A. BAKIRI



RESPONSABLE TERRITORIALE
SECTEUR CENTRE - NORD

M. LAJARIGE



RESPONSABLE TERRITORIAL
SECTEUR OUEST

V. FRAISSE



RESPONSABLE TERRITORIALE
SECTEUR SUD

R. DA CRUZ



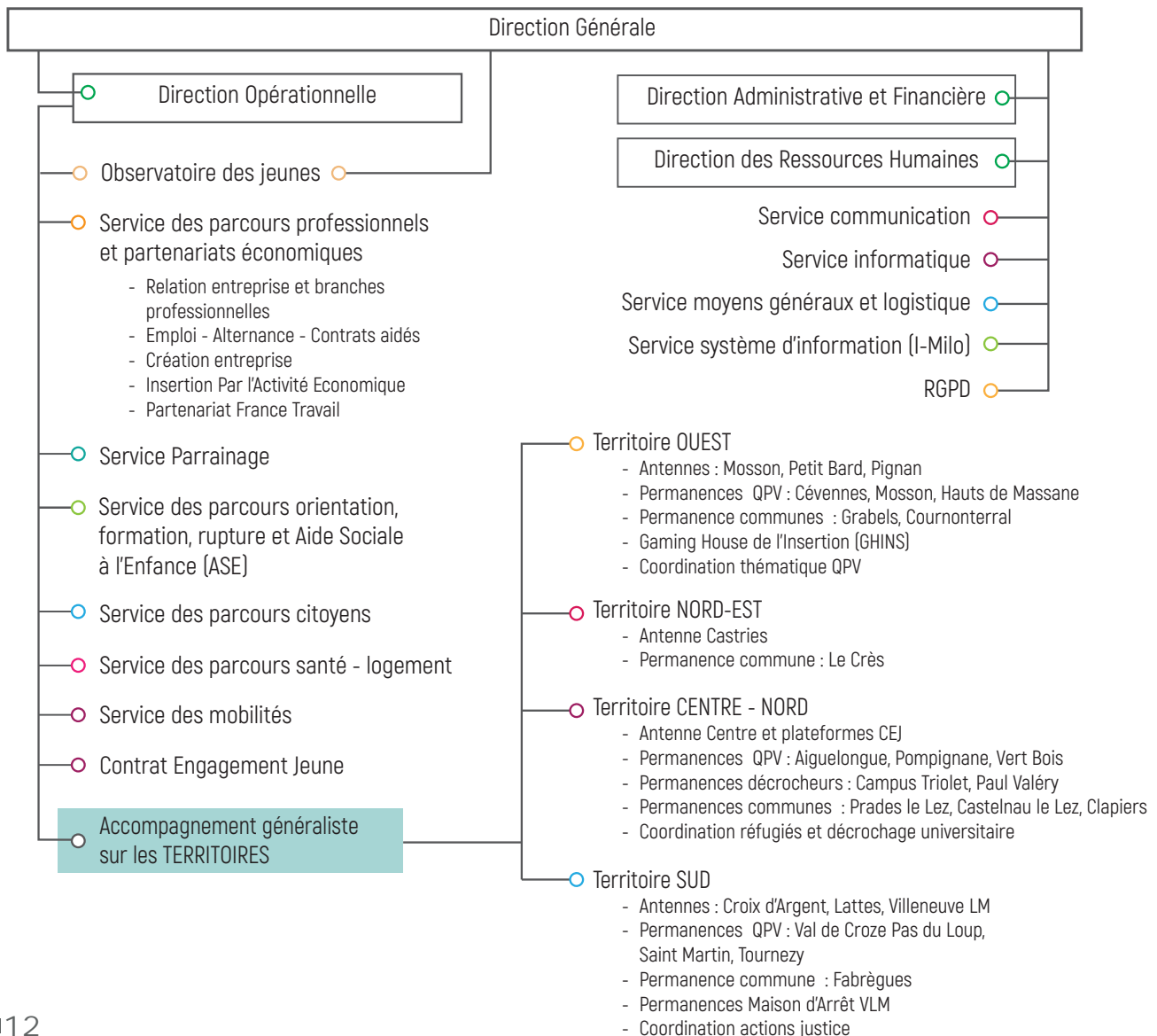
RESPONSABLE SERVICE
PARCOURS PROFESSIONNELS

A. SEGOND CHAPEY



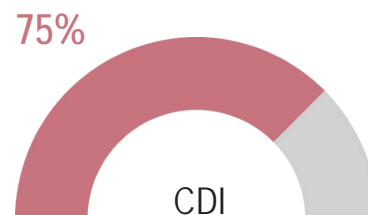
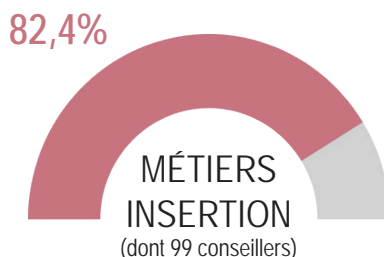
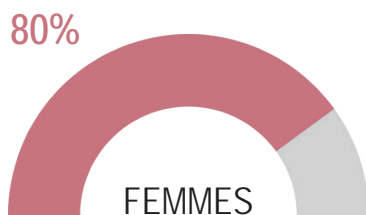
RESPONSABLE CONTRAT
ENGAGEMENT JEUNE

FONCTIONNEMENT



EFFECTIF

Après 2 années de stabilité, la Mission Locale enregistre une augmentation de ses effectifs en 2024. Au 31/12, la structure compte 176 professionnels (171,96 ETP), soit une hausse de 4% par rapport à 2023. 13 volontaires en Service Civique viennent renforcer nos actions et services à destination des jeunes. La Mission Locale est clairement identifiée comme la 3ème structure du réseau sur les 12 structures comptant plus de 100 salariés.es.



Un secteur largement féminisé :

Les métiers de l'insertion professionnelle sont majoritairement féminins. Avec 80% de son effectif composé de femmes, la Mission Locale se situe dans la moyenne nationale du réseau. Cette proportion s'est stabilisée depuis 2022.

Une prédominance des métiers liés à l'insertion sociale et professionnelle

Plus de 82,4% de l'effectif est positionné sur des activités liées à l'insertion sociale et professionnelle dont 99 Conseillers en insertion sociale et professionnelle (soit 56% de l'effectif total).

Un renforcement du management intermédiaire et des fonctions supports

En 2024, et en lien avec les engagements pris dans le cadre de la démarche d'accompagnement au changement initiée en 2023, un renforcement du management intermédiaire et des fonctions supports a été opéré.

Une stabilisation de l'emploi en faveur de l'emploi durable

La part des salariés.es en CDI est en constante augmentation depuis de nombreuses années. Cette politique d'emplois pérennes va de pair avec une baisse des contrats à durée déterminée. Afin de renforcer les équipes, 34 nouvelles embauches ont été réalisées, ce qui reste stable par rapport à l'année précédente. Les départs, au nombre de 25, sont en baisse par rapport à 2023.

PROFESSIONNALISATION

La politique de professionnalisation par la formation et d'accompagnement constant dans la montée en compétence au service du développement de l'employabilité est notoire au sein de la structure. En 2024, 160 salariés.es, ont bénéficié d'une action de formation pour un total de 4 790 heures. La mobilisation du plan de développement des compétences de la structure, régional et national a permis de mettre en œuvre 86 actions collectives.

Les actions individuelles (14 en 2024), sont un levier que nous mobilisons pour accompagner l'évolution professionnelle et la qualification de salariés.es.

160 salariés
FORMÉS

4 790
HEURES
de formation

86 actions
COLLECTIVES

14 actions
INDIVIDUELLES

TEMPS FORTS ET ENGAGEMENTS

La dynamique liée à la qualité du dialogue social

Pour l'année 2024, le dialogue social a de nouveau démontré son efficacité par la signature de deux nouveaux accords, l'un relatif au télétravail et le second portant sur le fonctionnement du Comité Social et Economique.

La poursuite des démarches en matière de structuration et d'évolution des organisations internes

Dans le cadre de la démarche d'accompagnement au changement, la ML3M a renforcé le management par la mise en place d'adjoints aux responsables territoriaux ainsi que les fonctions supports dans les services RH, moyens généraux-logistique, communication, gestion-finances et informatique.

La labellisation :

En sa qualité de service public territorialisé et partenarial pour l'insertion des jeunes et dans un contexte en forte évolution, les instances de l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) ont engagé le réseau dans un processus de labellisation. L'ambition est d'inscrire les Missions Locales dans une démarche d'amélioration continue répondant aux attentes des jeunes, des entreprises, des partenaires mais aussi de porter l'identité et les valeurs communes du réseau.

La MLJ3M s'est résolument engagée dans cette démarche afin de valoriser son activité et la qualité du service rendu. Les travaux ont été menés en s'appuyant sur le référentiel national de labellisation, et dans le cadre de groupes de travail associant les salariés.es. La Mission Locale a obtenu le label en septembre 2024, résultat d'un travail d'équipe, collaboratif et commun.

La restructuration du service Emploi et Alternance

Les ambitions sont définies autour de 3 priorités : porter la charte « les entreprises s'engagent pour la jeunesse », garantir le rôle et la place de la Mission Locale sur la question de l'emploi dans le contexte de la mise en place du Réseau pour l'emploi, repositionner le service comme un service support pour les territoires.

La fusion des deux services est vue comme une évidence permettant de rationaliser l'action de la Mission Locale sur l'emploi et comme une réelle volonté de mettre en place une synergie entre le futur service et les conseillers territoriaux.

L'effectivité du service fusionnée a été finalisée avec le recrutement d'un Directeur opérationnel et d'une Responsable du service des parcours professionnels.

La poursuite et le développement de notre politique RSE

La Mission Locale déploie sa démarche RSE, qui s'appuie fortement sur l'expression et la participation de tous les salariés.es, par des actions concrètes, cette démarche permet d'améliorer la qualité des conditions de vie et de travail ainsi que la qualité de service au public.

Egalité professionnelle

- Actions en faveur de l'emploi des travailleurs.euses handicapés.es (accord renouvelé en 2023, référents en interne). L'effectif compte 12 salariés.es reconnus travailleurs.euses handicapés.es, soit 6,82% de l'effectif. Le pourcentage annuel est toujours au-dessus du taux d'emploi légalement prévu.
- Egalité professionnelle Hommes-Femmes (accord, outils de pilotage et de suivi). Pour 2024, le résultat de l'Index égalité professionnelle est de 97/100, celui-ci démontre un travail constant et permanent pour appréhender l'égalité professionnelle sous toutes ses facettes.

Relations et conditions de travail

- Formation culture commune pour tous les nouveaux entrants et salariés-es déjà en poste
- Accord sur le droit à la déconnexion

- Accord sur le droit d'expression
- Nouvel accord sur le télétravail
- Baromètre QVCT
- Rénovation des accueils sur les sites (esthétique, fonctionnalité)
- Ouverture d'une nouvelle antenne sur Montpellier quartier Petit Bard et d'une Gaming House de l'Insertion.

Engagements éco-responsables

- Achats économiques responsables et procédures d'achats groupés avec le réseau régional (partage d'outils et mutualisation des frais)
- Achat de photocopieurs et d'équipement sur tous les sites (suivi des consommations et réduction des coûts d'impression couleur)
- Sensibilisation du personnel au tri, économie d'énergie, papier et écogestes
- Véhicules de service électriques
- Conventions entreprises recyclage papier
- Tri sélectif sur tous les sites
- Promotion du covoiturage
- Réalisation d'une enquête sur les déplacements de salariés.es (questionnaire construit dans le cadre du CSE)
- Ouverture d'une négociation d'un accord mobilité.

La tendance pour les années à venir est bien évidemment au développement des actions pour promouvoir une politique environnementale associant tous les acteurs de la Mission Locale.



La Mission Locale conduit depuis plus de 10 ans un important travail sur le thème de l'égalité de traitement et la lutte contre les discriminations avec comme objectif de mener une politique visant un positionnement clair des professionnels et à poser

des axes opérationnels de réponse.

En 2024, la Mission Locale a organisé, en collaboration avec Face Hérault et deux intervenants externes, un séminaire réunissant toutes les équipes. Celui-ci avait pour but d'approfondir notre compréhension des mécanismes de discrimination et des préjugés pour renforcer notre capacité collective à promouvoir un environnement inclusif et équitable au sein de notre Mission Locale. Les échanges ont été constructifs et ont permis d'orienter nos actions à mettre en œuvre en 2025.



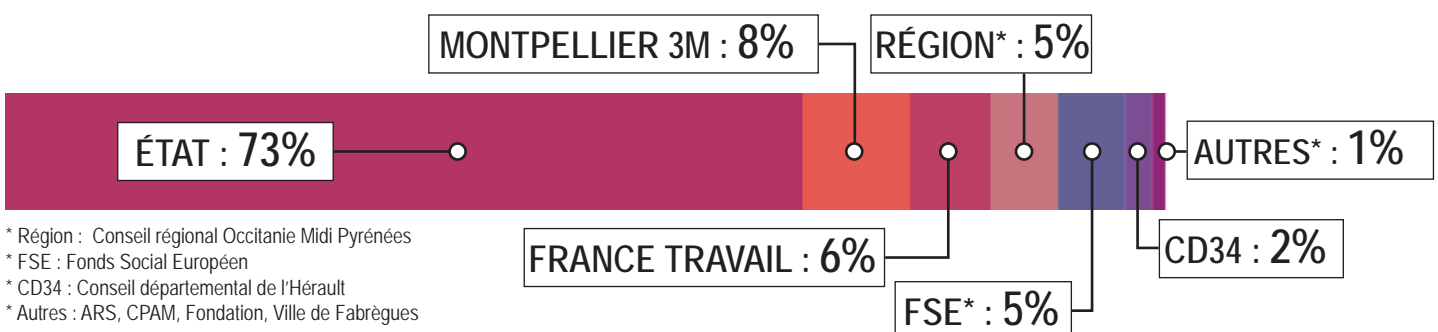
Séminaire «Lutte contre les discriminations, préjugés et stéréotypes»



29/11/2024 - MBS

LE BUDGET

9 527 737 €



* Région : Conseil régional Occitanie Midi Pyrénées
 * FSE : Fonds Social Européen
 * CD34 : Conseil départemental de l'Hérault
 * Autres : ARS, CPAM, Fondation, Ville de Fabrègues

La Mission Locale ne peut mener à bien sa mission d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie des jeunes sans un ancrage territorial fort et un écosystème partenarial dynamique et engagé. C'est pourquoi la Mission Locale s'entoure d'un réseau de partenaires, pour offrir un parcours d'insertion enrichi, cohérent et adapté à chaque situation.

Des partenariats ciblés pour un accompagnement multidimensionnel

Consciente que l'insertion ne se limite pas à l'accès à l'emploi mais qu'elle touche aussi à la santé, à la confiance en soi ou encore à la citoyenneté, la MLJ3M construit des partenariats ciblés autour de thématiques transversales. Ces collaborations permettent de structurer une programmation pédagogique variée, au sein de nos actions d'accompagnement renforcé.

Nous collaborons ainsi avec des acteurs du monde du sport, du théâtre, de la culture, de l'audiovisuel ou encore du coaching par l'image. Ces partenaires, experts de leur domaine, apportent un regard complémentaire et des leviers d'action concrets pour lever les freins à l'insertion, redonner confiance, favoriser l'estime de soi, stimuler la créativité, ou encore éveiller des vocations jusque-là insoupçonnées. Ils sont une ressource précieuse pour adapter notre accompagnement aux réalités vécues par la jeunesse montpelliéraine.

Un réseau réactif face aux besoins du terrain

Grâce à ce maillage, la MLJ3M peut réagir avec agilité aux problématiques émergentes, identifier les signaux faibles et proposer rapidement des réponses adaptées. En 2024, cette mobilisation s'est traduite par un partenariat actif avec des structures clés dans différents domaines :

- Santé : CPAM, ARS, CCAS, CHU, Centre de bilan santé, MAP, Maison des femmes, Le Nid...
- Logement : Habitat Jeunes, SIAO
- Confiance et développement personnel : Libero, BrainBoxing, Echo Visuel
- Expression artistique et culturelle : Octopuss, Rap Academy
- Culture et citoyenneté : UNISSONS, Musée Fabre
- Sport : CREPS, 3MTKD, UFOLEP, Hérault Sport, ainsi que de nombreux clubs sportifs de proximité tels que le FC Pas du Loup, Petit Bard Judo, etc.
- Entrepreneuriat : ADIE, BGE, Les Déterminés, Axents
- Formation: E2C, CFA, OF, OPCO

Chaque partenaire contribue à une dimension spécifique du parcours, apportant une expertise et des modalités d'intervention complémentaires à celles de la mission locale.

Un engagement renforcé avec les acteurs économiques

La réussite de l'insertion passe également par un lien fort avec le monde de l'entreprise et de la formation. En 2024, la Mission Locale a poursuivi une dynamique de collaboration avec les acteurs économiques locaux.

Un exemple emblématique de cette volonté est la signature d'une convention de partenariat avec le MEDEF Hérault Montpellier, à l'occasion de la REF organisée au Domaine des Grands Chais en septembre 2024. Ce partenariat marque un tournant dans l'implication des entreprises dans la politique d'insertion menée localement.

D'autres conventions sont en cours avec des réseaux influents tels que la CPME Hérault, Leader Montpellier, FACE Hérault, Purple Campus, la CCI Hérault, la CMA ou l'AFPA, qui s'engagent aux côtés de la Mission Locale pour accueillir, former, recruter ou simplement faire découvrir leurs métiers aux jeunes.

Une charte pour fédérer les entreprises engagées

En parallèle, la Mission Locale a lancé en 2024 la Charte des entreprises engagées pour la jeunesse de Montpellier Méditerranée Métropole, un outil fédérateur pour inciter l'ensemble de l'écosystème économique métropolitain à participer activement à l'effort collectif. Cette charte engage ses signataires à proposer des stages, visites, immersions, emplois, formations, actions d'information sur les métiers, à verser leur taxe d'apprentissage ou encore à soutenir les projets de la MLJ3M.

Parmi les premiers signataires de cette charte : Groupe La Poste, Ziwit, BNP Paribas, NOVAE, Montpellier Business School (MBS) et SBIA, autant d'acteurs qui partagent notre ambition d'un territoire plus inclusif.

Un ancrage institutionnel

Enfin, les partenariats institutionnels constituent le socle indispensable pour positionner l'action de la Mission Locale en cohérence avec l'ensemble des politiques publiques de l'emploi, de la formation et de la jeunesse. En 2024, la MLJ3M a renforcé ses liens avec la Préfecture, France Travail, Cap Emploi, la Région Occitanie, le Département de l'Hérault, Montpellier Méditerranée Métropole, ainsi que la Ville de Montpellier.

Ces relations, à la fois stratégiques et opérationnelles, garantissent une articulation optimale entre les différents dispositifs et une efficacité accrue dans la mise en œuvre des actions sur le terrain.

Le maintien, le développement et la structuration des partenariats à l'échelle de la métropole sont aujourd'hui des leviers majeurs pour garantir la réussite de l'insertion professionnelle des jeunes. À travers cette dynamique de coopération renforcée, la MLJ3M affirme sa vocation : être un acteur pivot de l'écosystème territorial au service de la jeunesse, de l'innovation sociale et de l'inclusion durable.



LES JEUNES NOUVELLEMENT ACCUEILLIS

4653 jeunes en premier accueil en 2024, une augmentation de 3,5% par rapport à 2023.

Une légère surreprésentation des hommes

Les jeunes hommes représentent 51,4% de ces premiers accueils contre 48,6% de jeunes femmes, cette légère surreprésentation des hommes pouvant s'expliquer par une scolarisation plus longue pour les jeunes femmes. On peut noter que cette surreprésentation est plus forte dans les quartiers prioritaires (53,4% de jeunes hommes dans les QPV de l'antenne Mosson) et que l'augmentation y est un peu moins forte pour les jeunes femmes.

Une augmentation significative des jeunes mineur.e.s

Les 18-21 ans représentent la majorité de ces jeunes nouvellement accueillis (52,1%) contre 31,2% pour les 22-25 ans et 16,7% pour les jeunes mineurs ; ces derniers sont en augmentation de 8,2% par rapport à 2023, progression constante depuis 2020, date d'entrée en vigueur de la Loi sur l'école de la confiance qui instaure une obligation de formation pour les jeunes mineurs ayant quitté le système scolaire. En 4 ans, les mineurs reçus en premiers accueils ont augmenté de plus de 51%.

On peut noter cependant que la part des mineur.e.s est encore plus importante sur l'ensemble du réseau des Missions Locales (25,2% - vérifier chiffres 2024)

Les jeunes de niveaux IV ou en-dessous représentent 82,6% de ces jeunes contre 17,5% pour les jeunes de niveaux III à I avec une augmentation significative des jeunes de niveau I (+15,2%). On note également une légère augmentation des jeunes sans diplômes (+2,9) à mettre en corrélation avec l'augmentation du nombre de jeunes mineurs.

Les jeunes issus des Quartiers Politique de la ville (QPV) représentent 16,9% des premiers accueils (la proportion est quasi identique à celle du réseau des Missions Locales qui est de 17%), avec une baisse de 4% par rapport à 2023.

Près de 78% des jeunes en premier accueil sont des montpellierains, en légère augmentation (2,4%)

93% de ces premiers accueils sont célibataires ; seuls 2,7% ont au moins un enfant à charge (en baisse de 10% par rapport à l'an dernier).

Les jeunes accueillis habitent en logement autonome pour 30% d'entre eux, chiffre en baisse de 6,4% par rapport à 2023 et 36,6% sont hébergés par leurs parents (+14,3%) et 11,2% par la famille (- 4%).

30,8% possèdent le permis de conduire (Permis B) : la proportion est stable par rapport à 2023.

52,1%
18 - 21 ans

82,6%
peu ou pas
diplômés

17%
résidents QPV

LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

11014 jeunes ont été accompagnés en 2024 Une augmentation de 5,2% par rapport à 2023.

52,1% d'hommes contre 47,9% de femmes, avec une augmentation légèrement plus importante pour les jeunes hommes.

Une augmentation des mineur.e.s accompagné.e.s

Les 22-25 ans sont les plus nombreux (45,6%), un peu plus que les 18-21 ans (42,7%). Les jeunes mineurs sont en forte augmentation compte tenu de la progression des mineurs en premier accueil depuis 4 ans.

Ce sont 1163 jeunes mineurs (mineurs lors de leur entretien) qui ont été accompagnés en 2024.

Ainsi, en 4 ans, le pourcentage de mineurs accompagnés a augmenté de 41%. Cette progression est constatée sur l'ensemble des territoires de la MLJ3M mais les pourcentages d'augmentation sont plus importants sur les territoires Nord-Est et Ouest.

Ces mineur.e.s sont à 62% des jeunes hommes, cette proportion s'expliquant par un décrochage scolaire plus important chez les garçons.

Une forte majorité était âgée de 17 ans (70%). En conséquence, 70% de ces jeunes n'ont aucun diplôme et les mises en situation, en particulier dans l'emploi, sont difficiles. 27% des jeunes mineurs accompagnés réside en quartiers prioritaires.

79% des jeunes accompagnés sont des montpellierains.

20% des jeunes accompagnés sont issus des quartiers prioritaires ; ce chiffre augmente de 5,5% comme pour l'ensemble des jeunes et la proportion est donc stable par rapport à 2023. Pour le réseau des Missions Locales, la proportion est quasi identique.

11% des jeunes accompagnés sont de nationalité hors Union Européenne

Le pourcentage de jeunes célibataires est de 93,8% (proportion en légère baisse par rapport à 2023) et seulement 3,3% ont au moins un enfant à charge (en baisse également).

Niveaux de qualification

85% des jeunes ont un niveau égal ou inférieur à IV, avec une majorité des jeunes de niveau IV et de jeunes sans aucune qualification.

14,8% ont un niveau I à III, en augmentation par rapport à 2023.

79%
Montpellierains

20%
Résidents QPV

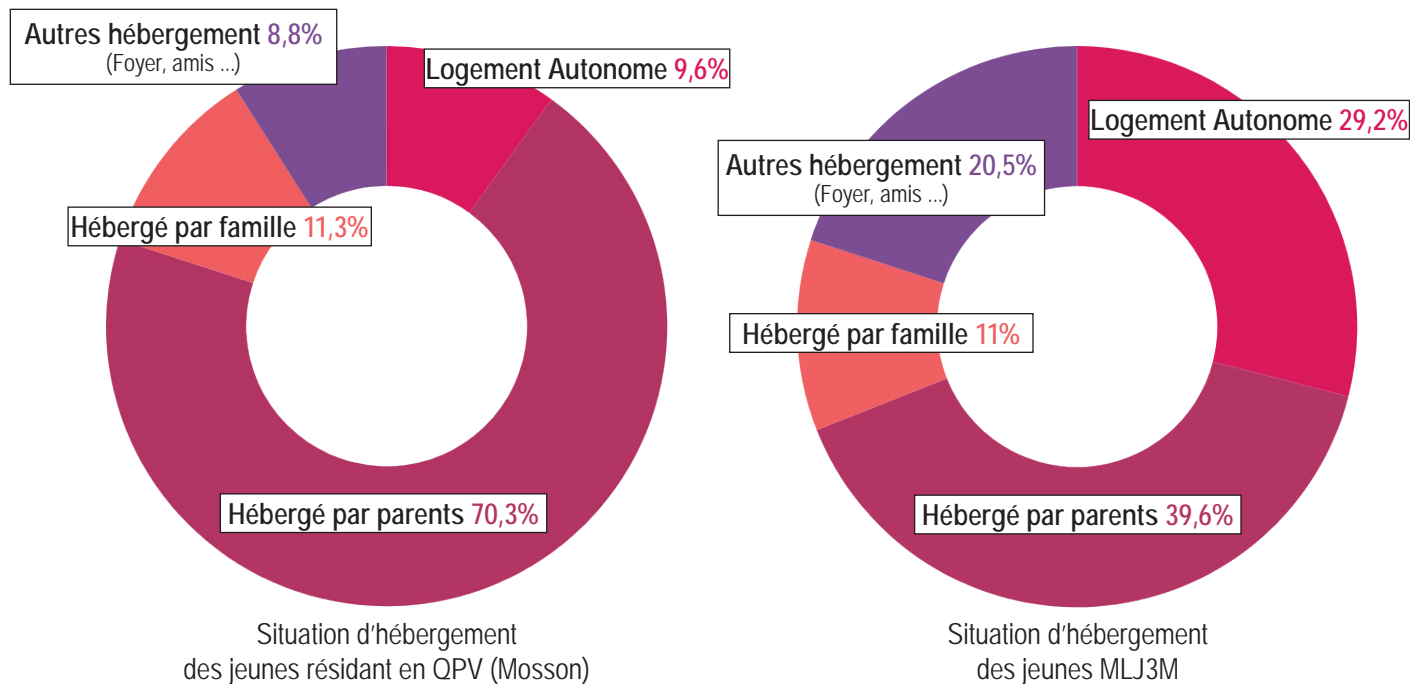
11%
Hors UE

Le logement

29,4% seulement des jeunes accompagnés sont en logement autonome, chiffre en légère diminution, qui illustre les difficultés grandissantes de logement à Montpellier.

39,6% sont hébergés par les parents et 11% par la famille

Les graphiques suivants (source I-Milo) illustrent les fortes différences qui existent dans les situations d'hébergement pour les jeunes issus des quartiers prioritaires et les autres :



La mobilité

La proportion des jeunes titulaires d'un permis de conduire (29,5%) est en légère diminution, ce qui s'explique en grande partie par des difficultés financières accrues pour les jeunes, mais aussi par une augmentation du nombre de jeunes mineurs ne pouvant passer le permis.

Sur l'ensemble de la Mission Locale, les jeunes femmes sont davantage titulaires d'un permis B que les jeunes hommes, ce qui n'est pas le cas pour les jeunes des quartiers prioritaires.

	Quartiers prioritaires Mosson					Ensemble Mission Locales				
	Hommes		Femmes		Total	Hommes		Femmes		Total
	NB	%	NB	%		NB	%	NB	%	
Permis B + Véhicule	130	18,5	79	11,6	15,1	882	15,3	896	16,9	16
Permis B	200	28,5	173	25,4	27	1583	27,4	1649	31,1	29,2

Permis de conduire et possession d'un véhicule chez les jeunes suivis à la Mission Locale (source I. MILO, données 2024)

Situations sociales et de santé

- Les situations de handicap sont stables (5,2% des jeunes accompagnés ont une reconnaissance RQTH).
- Mais augmentation des jeunes sollicitant le Point Ecoute, voir page 45 du présent document.

LES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

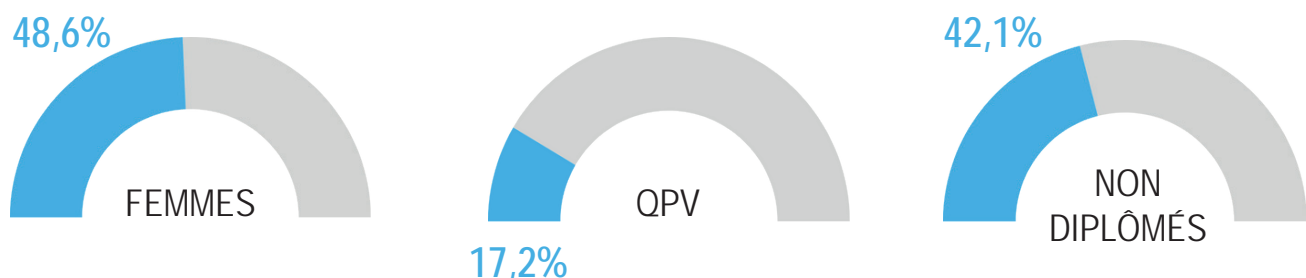
Sources : I-Milo requête interne du 03/03/2025, Bibliothèque régionale

LE PACEA

Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) est le cadre contractuel national d'accompagnement des jeunes en Mission Locale. Il s'agit d'un parcours modulable et individualisé qui permet de répondre aux besoins spécifiques de chaque jeune en lui proposant un suivi personnalisé et adapté à ses difficultés et ses objectifs. L'objectif principal du PACEA est de favoriser l'accès à l'emploi, à la formation et à une autonomie durable, tout en tenant compte des contraintes sociales et personnelles des jeunes.

Le PACEA se distingue par sa flexibilité et sa capacité à s'adapter à l'évolution de la situation de chaque jeune. Il s'articule autour de différentes étapes : un diagnostic initial, un accompagnement renforcé et des bilans réguliers pour ajuster les actions. Les jeunes peuvent ainsi bénéficier de conseils, d'ateliers de préparation à la recherche d'emploi, de stages, de formations ou encore de dispositifs de soutien financier. Ce programme inclut également un suivi rapproché, garantissant une prise en charge sur le long terme, jusqu'à ce que le jeune atteigne une certaine stabilité professionnelle et personnelle. Le PACEA est donc un véritable levier pour aider les jeunes à construire leur avenir de manière autonome et pérenne.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024, 4 440 jeunes ont été accompagnés dans le cadre du PACEA.



Parmi les 4 310 jeunes sortis du dispositif PACEA en 2024, 27 % ont accédé à l'autonomie.

Réorientation anticipée vers un autre dispositif (CEJ notamment) **36,4%**

Accès à l'autonomie **27%**

Abandon du jeune **25,5%**

Autre **11,1%**

Déménagement, fin du durée maximale du parcours, limite d'âge, non respect des engagements

Motifs de sortie du PACEA - Source I-Milo requête interne du 10/02/2025

LE CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE :

Un dispositif national au service de l'insertion des jeunes

Un dispositif financé par l'Etat et mis en oeuvre par les Missions Locales,

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) est un dispositif national initié et financé par l'État. Il est mis en œuvre par l'ensemble des Missions Locales afin de permettre aux jeunes de 16 à 25 ans (et jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap) d'accéder à un accompagnement intensif vers l'emploi et l'autonomie. Depuis son déploiement en mars 2022, la Mission Locale des Jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole s'investit pleinement dans ce programme, assurant un suivi renforcé et personnalisé des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle.

Un accompagnement intensif et sur mesure

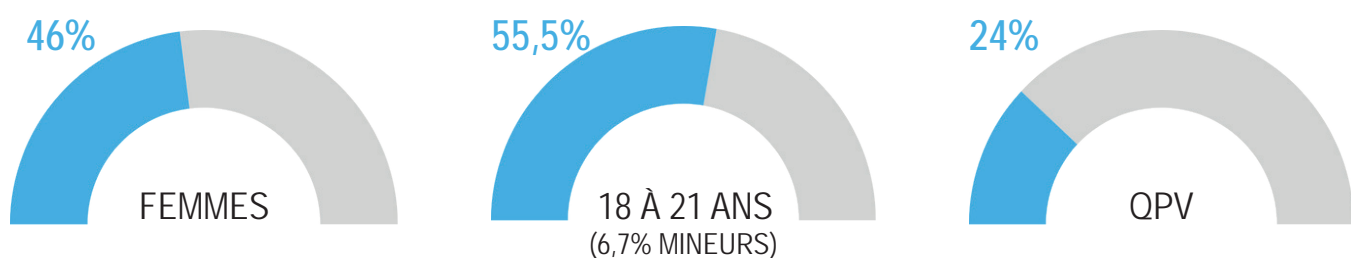
Le CEJ repose sur un engagement réciproque entre le jeune et son conseiller référent. L'accompagnement est structuré autour :

- D'un suivi individuel et personnalisé.
- D'un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine, combinant entretiens, ateliers collectifs et expériences en entreprise.
- D'une allocation pouvant atteindre 552 € par mois sous condition de ressources et de respect des engagements.

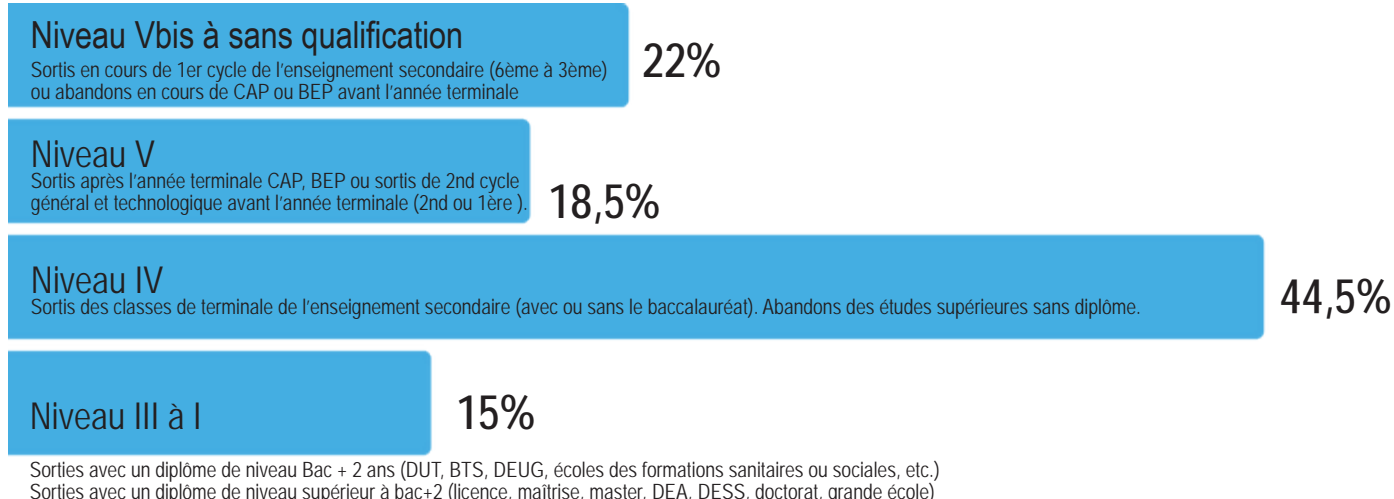
L'objectif est de garantir une transition réussie vers une formation, un emploi ou une autre solution structurante adaptée au profil du jeune.

Une large typologie de publics accompagnés

En 2024, 2 516 jeunes ont intégré le CEJ. La diversité des profils suivis témoigne de l'importance de ce dispositif dans la lutte contre la précarité et l'exclusion professionnelle.

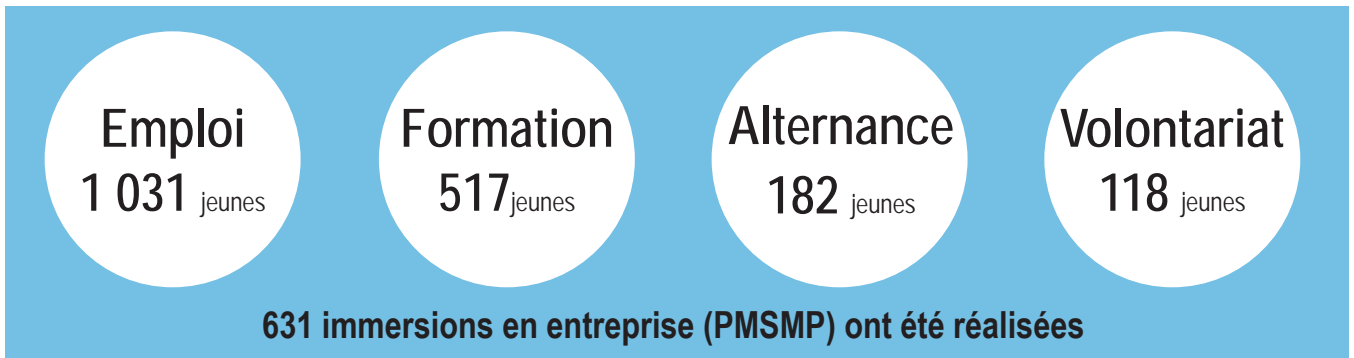


JEUNES CEJ - NIVEAU DE SCOLAIRE



Des résultats concrets en 2024

Grâce à un accompagnement structuré et exigeant, les jeunes ont pu accéder à différentes opportunités



Perspectives 2025 : renforcer la dynamique vers l'emploi durable

Fort de ces résultats encourageants, la Mission Locale entend optimiser la mobilisation des jeunes, notamment sur les sorties vers l'emploi durable et les immersions professionnelles (PMSMP). L'objectif est de consolider les parcours et d'améliorer encore l'accompagnement proposé.

Le dispositif CEJ se positionne ainsi comme un levier essentiel pour l'insertion des jeunes, en particulier ceux les plus éloignés de l'emploi.



Le boost matinal

Depuis son lancement, le «Boost Matinal» est devenu un moment incontournable pour les jeunes engagés dans le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ). Chaque semaine, les jeunes se réunissent autour d'un petit-déjeuner convivial, une approche innovante qui se situe à la croisée de l'atelier collectif et de l'atelier participatif. Ce moment informel et chaleureux crée un cadre propice à la prise de confiance en soi et à la construction de liens sociaux.

Un Espace d'Échange et de Développement Personnel

Le «Boost Matinal» se distingue par sa flexibilité et son interactivité. Animé deux conseillères ce rendez-vous offre aux jeunes la possibilité de choisir les thématiques abordées. Cinéma, théâtre, bénévolat, mode, entrepreneuriat, culture ou encore sport : chaque session est façonnée en fonction des envies et des besoins des participants.

L'objectif principal est de créer du lien social, d'échanger des bons plans, de rencontrer des professionnels et de mettre en valeur les talents de chacun. En plus de ces échanges enrichissants, le Boost Matinal offre également un accompagnement dans les démarches administratives et un accès à des informations utiles sur les services disponibles.



Actions «Boost matinal - CEJ Atalante» - année 2024

LE PARRAINAGE, TREMPLIN VERS L'EMPLOI

Le parrainage est avant tout un engagement fondé sur la relation humaine et le dialogue. Il s'agit d'un dispositif national qui vise à soutenir les jeunes confrontés aux difficultés d'insertion professionnelle, à promouvoir l'égalité des chances et à lutter contre toutes les formes de discrimination.

Ce dispositif repose sur l'engagement bénévole et citoyen d'hommes et de femmes qui souhaitent apporter aux jeunes leur soutien et leur expertise dans la construction de leur vie professionnelle.

Les parrains - marraines sont dirigeants, chefs de services, hauts-fonctionnaires, salariés indépendants de différents secteurs d'activités, issus du monde de l'entreprise ou du milieu associatif.

En 2024, le réseau de parrainage de la Mission Locale comptait 122 marraines et parrains engagés, dont 10 « jeunes marraines et jeunes parrains ».

Les 290 (en 2024) filleuls.es sont des jeunes, en recherche active d'emploi, avec ou sans qualification, accompagnés par la Mission Locale et orientés par les conseillers référents.

Le réseau parrainage de la Mission locale est animé par une équipe de trois personnes (1 alternante en formation CISP, 1 assistante administrative et la coordinatrice du dispositif) qui coordonnent l'action, les interactions et l'information des 80 conseillers MLJ3M, 122 parrains-marraines et 290 jeunes filleuls.es.

En 2024, le parrainage a connu un fort dynamisme à travers plusieurs événements, rencontres et actions de sensibilisation. Parmi les moments clés :

- En octobre, un petit déjeuner de parrainage a réuni les membres du réseau pour échanger autour de l'action « 1,2,3, Partez Bougez » et concevoir un quiz destiné aux jeunes.
- En février, une rencontre du réseau des « Jeunes Parrains » a permis de présenter les nouveaux membres et de faire le point sur les suivis de parrainage en cours.
- En mars, lors du « Salon TAF » de Montpellier, un déjeuner a permis aux parrains et marraines d'échanger sur les actions de coaching menées durant les deux jours de l'événement.

Ces rencontres ont renforcé les liens et encouragé l'engagement de nouveaux parrains-marraines : 20 nouveaux membres ont intégré le réseau en 2024.

Les parrains – marraines se sont également mobilisés pour assurer des permanences de « coaching entretien » auprès des jeunes durant plusieurs salons et événements qui ont jalonné l'année, dont le Salon TAF, le Forum des 500, le Forum Job d'été, le Forum une solution pour la rentrée, ainsi que des actions comme « 1,2,3, Partez, Bougez » et la Quinzaine nationale du parrainage.

En parallèle, un travail collaboratif avec les équipes des territoires de la MLJ3M a permis au service parrainage d'organiser 42 permanences et ateliers de présentation du dispositif, dont 23 sur les territoires Mosson et Petit Bard. De plus, 47 interventions ont été réalisées auprès du public CEJ.

122
parrains
marraines

dont 8 hauts
fonctionnaires

11
Cafés
parrainage

3
rencontres
réseau

290
filleuls.es

dont 105 résidant
en QPV

Parmi les 285 jeunes sortis du Parrainage en 2024, 140 ont trouvé une solution structurante

Emploi

(CDI, CDD, intérim,
alternance)

38,2%

Formation

11,3%

**Service
Civique**

5,6%

**Création
entreprise**

2,1%



Les rencontres «café parrainage» 2024

Les « Café parrainage », sont proposés sur l'ensemble des territoires. Ces rencontres, avant tout conviviales et inclusives, rassemblent des jeunes intéressés par le dispositif, des filleuls, des parrains/marraines et des conseillers. L'objectif : favoriser les échanges sur les parcours, permettre aux jeunes d'apprendre les uns des autres et rencontrer des parrains/marraines nouvellement engagés dans le réseau.

Les cafés parrainage sont organisés en alternance sur plusieurs sites de la Mission Locale : trois sites le premier mois, puis deux sites le mois suivant. Chaque rencontre rassemble entre 15 et 20 jeunes, encadrés par 6 à 8 parrains/marraines. Après un accueil convivial et une brève présentation du dispositif, les participants se rencontrent lors de sessions tournantes de 15 à 20 minutes. Ces échanges permettent aux jeunes d'exposer leurs projets, d'affiner leur candidature (CV, lettre de motivation...), de partager leurs démarches et de bénéficier de conseils avisés. Grâce à leur réseau, les parrains/marraines facilitent l'orientation et la mise en relation professionnelle.

En fin de session, un recueil de satisfaction intitulé « Le mot de la fin » permet d'évaluer l'impact de ces rencontres et d'en améliorer continuellement l'organisation.

11 rencontres «Café parrainage» ont été organisées de juin à décembre 2024 (dont 5 sur les territoire Mosson et Petit Bard)

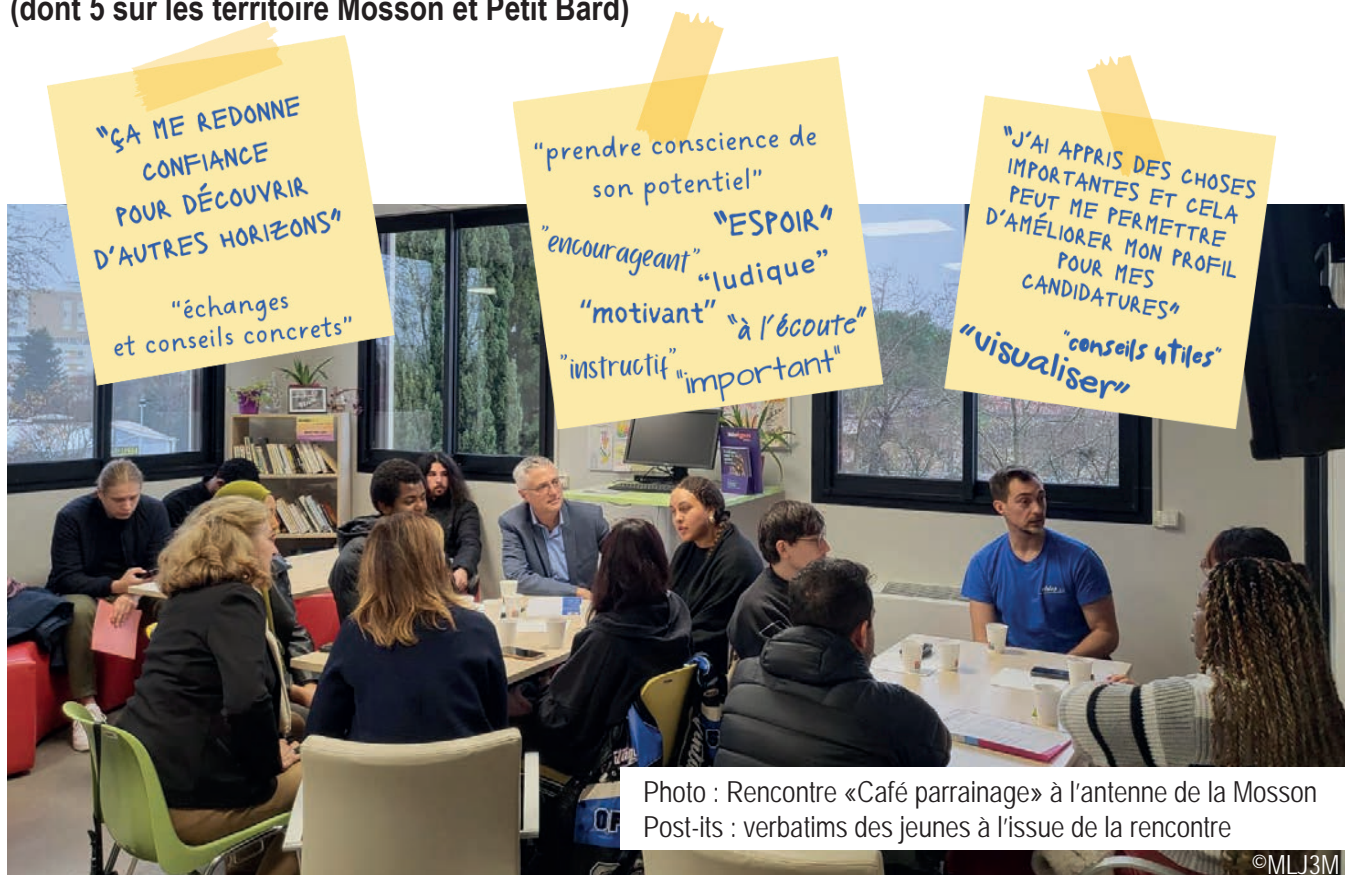


Photo : Rencontre «Café parrainage» à l'antenne de la Mosson
Post-its : verbatims des jeunes à l'issue de la rencontre

©MLJ3M

LE SUIVI DÉLÉGUÉ PAR FRANCE TRAVAIL

Un dispositif d'accompagnement personnalisé

Le suivi délégué par France Travail à la Mission Locale vise à offrir un accompagnement adapté aux jeunes de moins de 26 ans rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle et sociale. Ce dispositif, repose sur un suivi personnalisé permettant aux jeunes de surmonter les obstacles liés à leur employabilité.

Le suivi délégué s'adresse aux jeunes demandeurs d'emploi inscrits à France Travail dont l'accès à l'emploi est compromis par :

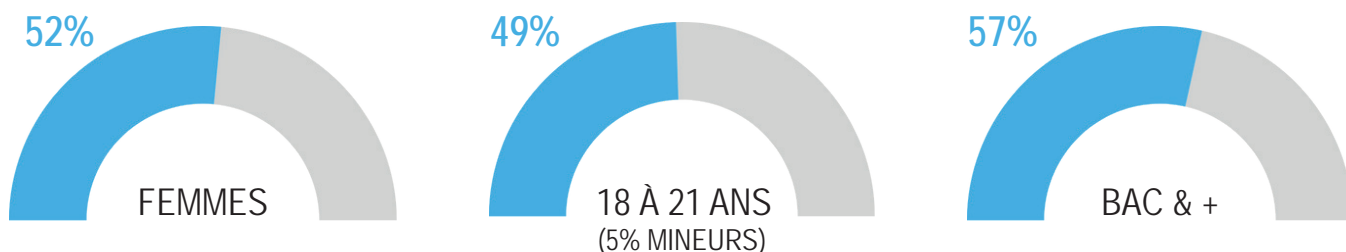
- Un projet professionnel mal défini ou inadéquat par rapport au marché du travail,
- Des difficultés sociales ou personnelles freinant leur insertion,
- Une absence de réseau ou un découragement face aux échecs successifs,
- Un niveau de qualification insuffisant pour leur projet professionnel.

L'orientation des jeunes vers ce dispositif peut se faire par les conseillers de France Travail, suite à un diagnostic individuel, ou lors des réunions collectives « SAS Jeunes », organisées au sein des quatre agences de France Travail à Montpellier.

Ces réunions permettent aux jeunes de choisir la structure qui les accompagnera en fonction de leurs besoins. Une fois orientés vers la Mission Locale, ils bénéficient d'un suivi individualisé et de la mise en place d'un Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE).

Bilan et résultats de l'année 2024

Les objectifs du dispositif ont été largement atteints, avec 1496 jeunes accompagnés, soit 101,08 % de l'objectif minimal fixé.



Parmi les 1 496 jeunes sortis du suivi délégué en 2024, 529 ont trouvé une solution :

Emploi
227 jeunes

Formation
ou reprise d'études
127 jeunes

Alternance
140 jeunes

Volontariat
Bénévolat
35 jeunes

Avec la mise en oeuvre de la loi Plein Emploi et la création du Réseau Pour l'Emploi, le Suivi Délégué ne sera plus en vigueur en 2025.

Ce dispositif a permis une insertion significative des jeunes sur le marché du travail, tout en mettant en avant l'importance d'un accompagnement personnalisé. Les résultats obtenus illustrent l'efficacité du partenariat entre France Travail et la Mission Locale et préparent le terrain pour une transition optimisée en 2025.

L' ACCOMPAGNEMENT DYNAMIQUE POUR UNE INSERTION RÉUSSIE - ADIR

Un dispositif d'insertion renforcé «made by Mission Locale» pour les jeunes NEET (ni en emploi, ni en formation, ni scolarisés) avec une approche sur-mesure pour une insertion durable.

L'objectif est d'offrir un accompagnement court et intensif aux jeunes en difficulté, sans condition de niveau, afin de favoriser leur insertion professionnelle. Le dispositif repose sur un parcours dynamique combinant actions collectives et individuelles, visant à lever les freins à l'emploi et à assurer un suivi adapté aux besoins de chaque bénéficiaire.

Un accompagnement en plusieurs étapes

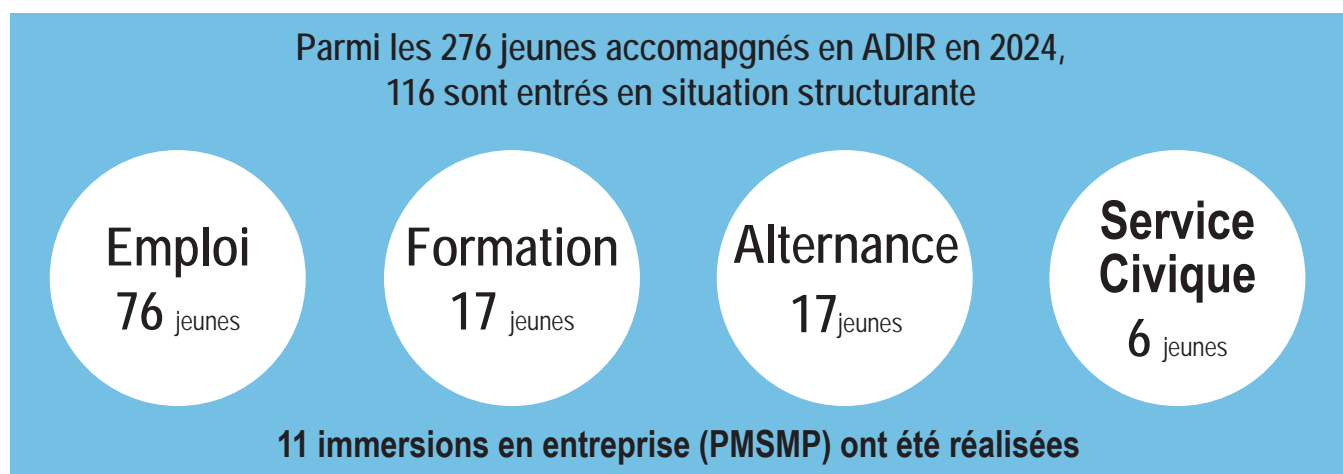
Le programme ADIR suit une démarche structurée en deux grandes étapes :

1. Diagnostic initial : chaque jeune est pris en charge suite à une orientation interne ou externe.

Un entretien diagnostic permet d'évaluer la situation du jeune et de co-signer un document d'adhésion.

2. Accompagnement dynamique : organisé selon trois modalités adaptées aux différents profils :

- Un accompagnement axé sur la construction du projet professionnel et la levée des freins.
- Un accompagnement ciblant l'accès à l'emploi direct, avec un coaching intensif et une mobilisation des réseaux d'entreprises.
- Un accompagnement vers l'alternance et la qualification, pour les jeunes dont le projet professionnel est validé.



Le programme ADIR, déployé par la Mission Locale de Montpellier, est un dispositif entièrement conçu en interne grâce à un co-financement Europe/Etat. Il a été pensé en lien étroit avec les besoins exprimés par les jeunes accompagnés, dans le but de leur proposer des solutions structurantes vers l'autonomie et l'emploi. Mis en œuvre par une équipe pluridisciplinaire – composée de conseillers dédiés et de chargés du développement des branches professionnelles des secteurs en tension du territoire – ce dispositif a permis, en 2024, de proposer un accompagnement renforcé à un grand nombre de jeunes NEET.

Fort de ce bilan, la Mission Locale poursuivra son engagement en répondant à l'appel à projets 2025/2026, afin d'assurer la continuité de l'accompagnement et de proposer aux jeunes les outils indispensables à une insertion professionnelle durable. ADIR reste ainsi un levier essentiel pour favoriser l'accès à l'emploi et à la formation des jeunes NEET, en s'adaptant à leurs besoins spécifiques et aux évolutions du marché du travail.

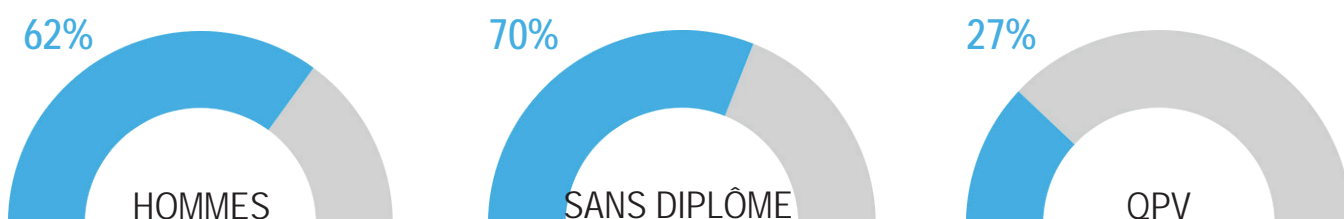
L'OBLIGATION DE FORMATION

En 2024, l'action de la MLJ3M en matière d'Obligation de Formation (ODF) a connu une progression constante, avec 1176 jeunes accompagnés, soit une augmentation de 41% en quatre ans.

Un Dispositif Structuré et Partenarial

L'ODF est animée par une équipe dédiée comprenant une coordinatrice, deux Conseillères en Insertion Sociale et Professionnelle et une assistante administrative. En collaboration avec des partenaires comme l'Éducation Nationale, France Travail, E2C, associations sportives et les structures du réseau d'information des jeunes, la Mission Locale propose un accompagnement individualisé et/ou collectif des jeunes de 16 à 17 ans.

Typologie du public relevant de l'obligation de formation



Des Modalités d'Accompagnement Diversifiées

L'accompagnement des jeunes mineurs repose sur plusieurs axes :

- Entretiens individuels réguliers pour construire un projet professionnel et renforcer les savoirs-être professionnels.
- Ateliers collectifs permettant d'échanger sur des thématiques variées.
- Réunions partenariales pour coordonner les actions avec les différents acteurs locaux.
- Sensibilisation des conseillers aux problématiques spécifiques des jeunes mineurs.

En 2024, 473 entretiens individuels ont été réalisés, 143 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé et 68 jeunes ont accédé à une situation professionnelle ou de formation.

Répartition des Jeunes Accompagnés

L'accompagnement a concerné divers territoires avec une progression significative :

- Centre Nord : 286 jeunes (+25% en 4 ans)
- Nord Est : 96 jeunes (+78% en 4 ans)
- Ouest : 368 jeunes (+59% en 4 ans)
- Sud : 426 jeunes (+32% en 4 ans)

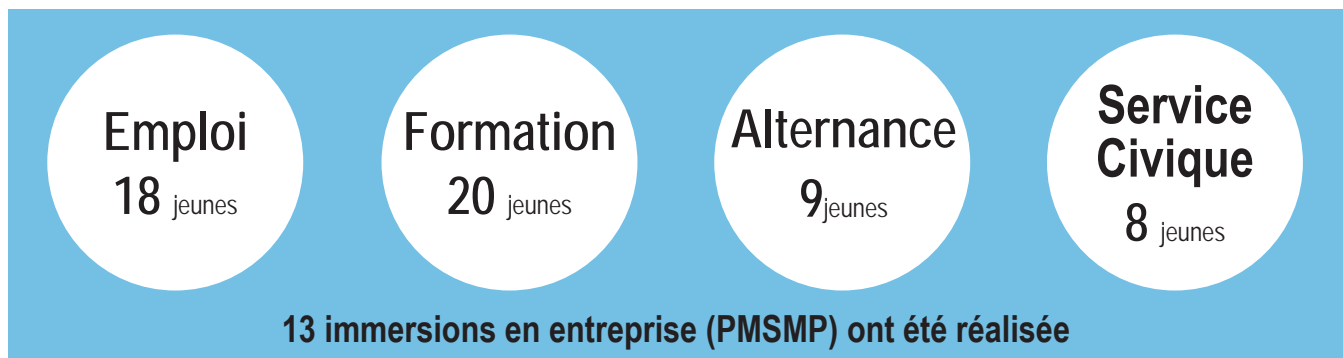
Les Premiers accueils (PA) en Forte Progression

Le nombre de premiers accueils pour les mineurs a augmenté de 51% depuis 2020, atteignant 774 en 2024. Cette progression illustre l'implication croissante de la MLJ3M dans la prise en charge des jeunes en rupture scolaire.

Répartition des PA en 2024 :

- Centre Nord : 191 (+35%)
- Nord Est : 70 (+100%)
- Ouest : 243 (+69%)
- Sud : 270 (+42%)

En 2024, l'accompagnement a permis :



Les perspectives pour 2025 incluent la poursuite de la mise en œuvre de l'ODF avec un renforcement des actions individuelles et collectives ainsi que l'élargissement des partenariats.



Le parcours d'EG en décrochage scolaire

Erica s'inscrit à la MLJ3M en juin 2023, elle est orientée vers nos services par une coordinatrice de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) car Erica, scolarisée en seconde générale n'est plus en mesure de poursuivre sa scolarité du fait d'une problématique santé importante.

Erica vit avec sa maman, elle est très soutenue par sa famille qui est impliquée dans son parcours. Elle ne vit pas à Montpellier et n'est pas en capacité de prendre seule les transports en commun. Souffrant d'une lourde problématique santé depuis quelques années donnant droit à une RQTH, elle a mal vécu sa scolarité et n'envisage pas, dans un premier temps de se qualifier quelle que soit la modalité de formation.

L'accompagnement est, au départ, discontinu car nous nous adaptons à l'état de santé de cette jeune fille. Elle est volontaire et désireuse d'entreprendre des démarches mais a du mal à adopter un rythme régulier de démarches. A partir de l'automne 2023 la problématique santé se stabilise, mais son état général demeure fragile.

C'est à partir de ce moment que nous parvenons à nous rencontrer plus régulièrement et à construire ensemble un plan d'action jalonné d'étapes adaptées :

- Identifier un projet professionnel réaliste et réalisable en partant de ses motivations et contraintes,
- Faire évoluer son sentiment d'efficacité personnelle afin qu'elle se sente en capacité de réaliser des démarches actives et régulières,
- Être attentives à sa motivation car elle est fluctuante et largement dépendante de la problématique santé.

Après un travail de plusieurs mois autour du projet professionnel soutenu par des entretiens motivationnels réguliers, une autonomisation croissante, des échanges réguliers avec sa famille et une évolution positive du sentiment d'efficacité personnelle, Erica parvient à surmonter ses difficultés et freins et parvient à intégrer un service civique en lien avec son projet professionnel en octobre 2024.

Monographie rédigée par Annick LUCAS

Conseillère en insertion professionnelle, référente Obligation de Formation à la Mission Locale.

ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À NOS PUBLICS

Sources : I-Milo requête interne du 03/03/2025

LES COMMISSIONS INSERTION : UNE STRATÉGIE D'INSERTION DYNAMIQUE

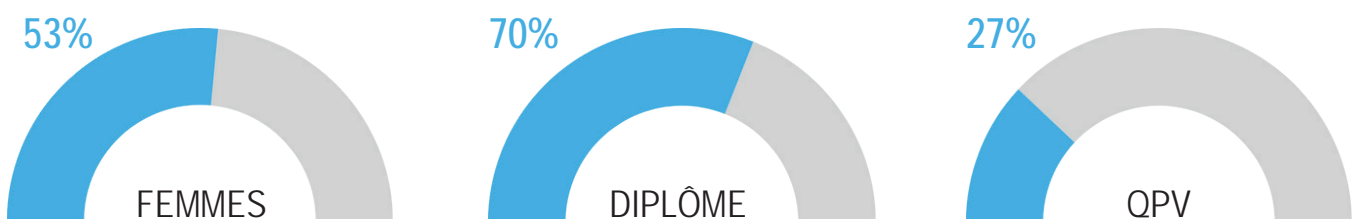
La Mission Locale joue un rôle pivot dans l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et la formation, en leur offrant un suivi personnalisé et en facilitant leur accès aux opportunités locales. Elles se distinguent par leur ancrage territorial fort, leur approche globale (emploi, formation, santé, logement) et leur travail en réseau avec les acteurs de proximité. Dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), la mise en place des quatre commissions insertion permet un repérage efficace des jeunes en difficulté et leur offre un accès facilité aux dispositifs d'insertion. L'année 2024 marque la reconduction de cette action ciblée, menée en partenariat avec les acteurs institutionnels et locaux des 12 quartiers QPV.

Objectifs :

L'objectif principal des commissions insertion est d'apporter un accompagnement adapté aux jeunes résidant en QPV, souvent éloignés des dispositifs classiques. Animées par la Mission Locale de Montpellier, elles mobilisent chacune près d'une quarantaine de partenaires, tant institutionnels que des acteurs associatifs de terrain. Cet accompagnement conjoint et mutualisé vise à offrir une réponse globale et multi partenariale aux jeunes. Grâce aux permanences organisées dans les Maisons pour Tous, Maisons de Quartiers, Clubs de foot et Centres sociaux, la Mission Locale va à la rencontre des jeunes et établit un lien de confiance. Les conseillers médiateurs jouent un rôle clé en créant du lien entre les partenaires et auprès des jeunes, facilitant ainsi leur insertion.

Rappelons les commissions insertion sont financées par le Contrat de Ville et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), qui soutiennent l'ensemble des actions menées dans les quartiers prioritaires et de garantir un accompagnement efficace des jeunes en difficulté.

Le public accompagné par les commissions insertion



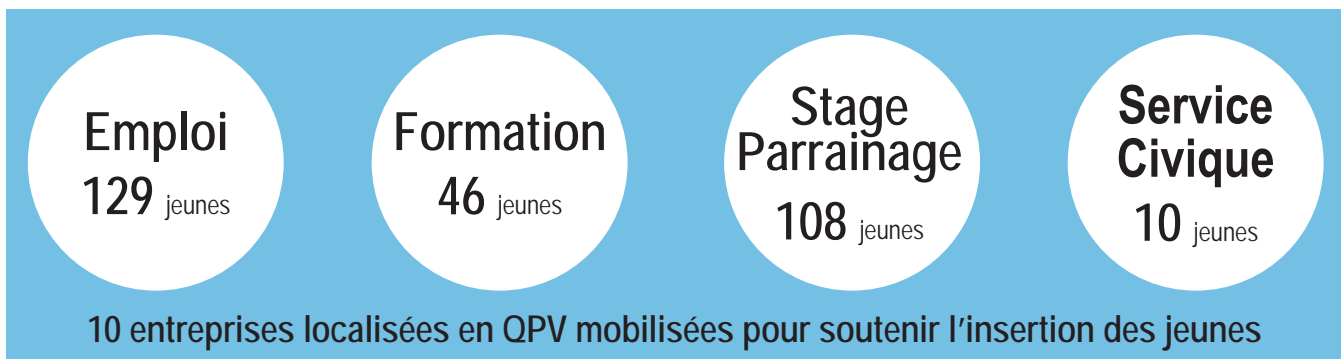
Les commissions

Afin de garantir une approche structurée et efficace, les commissions insertion sont organisées autour de plusieurs axes. Elles réunissent des partenaires institutionnels et associatifs afin de mutualiser leurs ressources et expertises pour offrir un accompagnement coordonné aux jeunes. Chaque commission vise à créer des synergies entre les différents acteurs pour proposer des solutions adaptées aux problématiques spécifiques des quartiers. Ainsi, ces rencontres permettent de :

- Présenter les acteurs impliqués et les nouvelles structures locales.
- Analyser les problématiques propres aux quartiers et partager les actualités pertinentes.
- Assurer un suivi individualisé des jeunes et proposer des parcours d'insertion adaptés.
- Développer et améliorer les outils d'accompagnement, tels que les protocoles, tableaux de suivi et dispositifs spécifiques.
- Mettre en commun les opportunités d'emploi et de formation pour une meilleure orientation et insertion des jeunes.

Ce travail collaboratif offre une réponse globale et multi partenariale, où les conseillers médiateurs facilitent la communication entre les jeunes et les partenaires engagés.

En 2024, les commissions insertion ont accompagné 360 jeunes dont :



L'année 2025 verra la consolidation de cette démarche avec le maintien des commissions sur l'ensemble des 12 quartiers prioritaires couverts. L'objectif est d'assurer un suivi continu avec 4 CIP médiateurs, de renforcer les liens avec les entreprises locales et d'intensifier les actions de proximité pour un accompagnement toujours plus efficace.

Les commissions insertion, en tissant un maillage territorial fort, permettent de lutter efficacement contre l'exclusion sociale et professionnelle des jeunes des QPV. L'implication des partenaires et la dynamique de terrain favorisent ainsi une insertion durable et adaptée aux besoins de chacun.



Les rencontres « au ♥ des quartiers »

Afin de renforcer le lien social, favoriser l'accès à l'emploi et la formation, et sensibiliser les habitants des quartiers prioritaires de

Montpellier aux nombreuses opportunités qui s'offrent à eux, la Mission Locale organise tout au long de l'année des actions « hors les murs ». Ces forums, véritables temps forts de la dynamique territoriale, sont organisés par les commissions insertion et rassemblent un large réseau de partenaires – organismes de formation, entreprises, associations

L'objectif est d'amener les services d'orientation, d'insertion et d'emploi directement au sein des quartiers concernés, afin de faciliter les échanges et les mises en relation.

Si ces rencontres s'adressent en priorité aux jeunes de 16 à 25 ans sans emploi ni formation, ces temps de convivialité accueillent avec plaisir les petits frères /sœurs et les parents notamment lors des activités sportives organisées ou autour d'un café.

Ces forums illustrent parfaitement la volonté de la Mission Locale et de ses partenaires de créer du lien, d'accompagner les jeunes et de renforcer l'ancrage des structures d'insertion au sein des quartiers prioritaires. Un engagement fort qui se poursuivra dans les années à venir, avec l'ambition de faire de ces rencontres des événements incontournables pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.



Forum
Petit Bard de l'emploi



Forum
Tous à fond !
Saint Martin



Forum
emploi / formation
Aiguelongue



Une solution
pour la rentrée
16-25 ans.
Passez en mode
avenir!
Prés d'Arènes

ACCOMPAGNEMENT DES RÉFUGIÉS

L'accompagnement des jeunes réfugiés, mineurs non accompagnés ou bénéficiaires de la protection internationale à la Mission Locale de Montpellier est une démarche essentielle pour favoriser leur intégration et leur autonomie. Si le PIC IPR s'est terminé en 2023, certaines actions ont pu être financées dans le cadre d'un appel à projet du plan de lutte contre la pauvreté. De plus, cet accompagnement spécifique s'inscrit dans le cadre de l'accueil inconditionnel mis en œuvre depuis plus de 40 ans par l'ensemble des Missions Locales du territoire.

Un accompagnement global et individualisé

La MLJ3M propose un accompagnement global et individualisé qui prend en compte les besoins spécifiques de chaque jeune. Cet accompagnement comprend :

- Un accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle : aide à la définition d'un projet professionnel, à la recherche d'emploi ou de formation, à la création d'activité, etc.
- Un accompagnement à l'intégration : aide à l'apprentissage du français, à la découverte de la culture française, à l'accès aux droits, etc.
- Un accompagnement à l'autonomie : aide à la recherche de logement, à la gestion du budget, à la mobilité, etc.

Des actions spécifiques pour un public spécifique

La MLJ3M met en œuvre des actions spécifiques pour répondre aux besoins des jeunes réfugiés, mineurs non accompagnés et bénéficiaires de la protection internationale. Ces actions comprennent :

- Des ateliers collectifs : ateliers de français, ateliers de découverte des métiers, ateliers de préparation à l'emploi, etc.
- Des actions de parrainage
- Des actions de sensibilisation : organisation d'événements culturels, de rencontres avec des professionnels

En 2024, 228 jeunes ont été repérés et accompagnés par la Mission Locale



176
réfugiés

52
demandeurs
d'asile

Quelques chiffres clés

- 228 jeunes réfugiés et demandeurs d'asile accompagnés en 2024
- 176 réfugiés et 52 demandeurs d'asile
- 15 jeunes accompagnés dans le cadre d'un parcours d'intégration renforcé
- 6 jeunes ont intégré un service civique
- 1 jeune est entré en formation qualifiante de plaquiste
- 4 jeunes ont suivi des formations complémentaires en langue
- 10 jeunes ont intégré le dispositif CEJ

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES RELEVANT DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE (ASE)

Un accompagnement ciblé financé par le Département de l'Hérault pour offrir un soutien renforcé aux jeunes âgés de 16 à 21 ans suivis par l'ASE. Cette initiative vise à favoriser leur insertion sociale et professionnelle grâce à une prise en charge multipartenariale.

Trois grands objectifs :

- Développer et pérenniser les échanges avec les maisons départementales des solidarités et les structures partenaires pour améliorer la coopération.
- Offrir un accueil et un accompagnement adaptés aux jeunes, notamment ceux de 16 à 18 ans, pour leur permettre un accès facilité aux services des missions locales.
- Prévenir les ruptures dans leur parcours et consolider leur transition vers l'autonomie.

Un travail de proximité et un suivi individualisé.

La conseillère référente ASE joue un rôle clé en établissant une relation de confiance avec les jeunes et en leur facilitant l'accès aux services de la Mission Locale. Son action inclut :

- La prise de contact avec les jeunes dans leur environnement habituel.
- Un accompagnement renforcé en lien avec les éducateurs et autres acteurs sociaux.
- Une intervention directe en cas de difficultés spécifiques pour éviter toute rupture de parcours.

En 2024, 189 jeunes ont été accompagnés par la Mission Locale



Le travail de terrain mené en 2023 et poursuivi en 2024 a démontré son impact positif sur l'accompagnement des jeunes en situation fragile. Il facilite la prise de contact, renforce la confiance et favorise leur mobilisation en les rencontrant dans un cadre sécurisant. La collaboration entre professionnels et les co-accompagnements se révèlent essentiels pour adapter les suivis et lever les freins rencontrés par ces jeunes, souvent confrontés à des difficultés personnelles et de santé.

Le travail partenarial mené par la référente ASE a permis d'établir des liens privilégiés avec 28 partenaires, améliorant ainsi le repérage et l'accompagnement des jeunes éloignés des structures classiques. La présence de la conseillère ASE sur le terrain (65 % du temps hors les murs) et l'implication des professionnels de proximité facilitent le premier contact et optimisent le suivi.

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE

Un accompagnement ciblé et humain

Deux volets structurent cette action : l'un dédié aux mineurs, l'autre aux jeunes majeurs de 18 à 25 ans. Une conseillère en insertion sociale et professionnelle et référente justice au sein de la Mission Locale, assure ces permanences hebdomadaires au sein de la maison d'arrêt, ainsi qu'à la Structure d'Accompagnement à la Sortie (SAS) de Montpellier.

Pour les mineurs, l'objectif est d'ouvrir un horizon d'insertion, de préparer la sortie, et surtout de prévenir la récidive en les inscrivant dans une dynamique de projet. Pour les majeurs, l'enjeu est souvent plus directement lié à une démarche de professionnalisation : élaboration d'un projet, recherche de formation, préparation à l'entretien, rédaction de CV, etc. Dans les deux cas, l'accent est mis sur l'écoute, la valorisation des compétences existantes et l'engagement volontaire du jeune détenu.

Une méthode adaptée au milieu carcéral

L'approche se base sur des entretiens individuels, essentiels pour instaurer un lien de confiance dans un environnement souvent propice à la défiance. L'utilisation d'outils numériques (PC, clé 4G, téléphone) et de supports papier permet de simuler des parcours, d'accéder à des informations sur les métiers ou encore de préparer le code de la route — proposé notamment aux mineurs, en individuel ou en binôme.

Pour les jeunes majeurs, la démarche s'étend à des simulations d'entretien en visio, mises en place pour la première fois en 2024 avec des organismes de formation, notamment pour ceux qui ne peuvent pas bénéficier d'autorisations de sortie. Une innovation saluée comme une réelle plus-value dans le processus d'anticipation de leur parcours post-carcéral.

Des perspectives engagées et collaboratives

L'avenir de cette action s'inscrit dans une volonté affirmée de continuité et de renforcement des partenariats : maintien des ateliers code pour les mineurs, développement des collaborations avec les organismes de formation, mais aussi avec les structures associatives et intérimaires.

La poursuite des réunions de Coordination Locale Insertion (CLI) amorcées fin 2024 devrait fluidifier davantage les échanges entre intervenants intra- et extra-muros, favorisant une prise en charge globale et cohérente des jeunes.

45
mineurs
accompagnés

106
permanences
quartier majeurs

LA MISSION LOCALE EN ACTIONS

ORIENTATION & DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

DEFINITION ET CONFIRMATION DU PROJET PROFESSIONNEL

L'orientation professionnelle n'est pas un point d'arrivée, mais un cheminement qui nécessite écoute et ajustements continus. En effet, le projet professionnel évolue au fil des expériences et des découvertes, nécessitant un accompagnement individualisé de la part des conseillers des Missions Locales.

En 2024, **25 500 propositions de «projet professionnel»** ont été saisies **sur I-Milo au bénéfice de 8 676 jeunes**, illustrant la dimension mouvante des parcours d'insertion. Cette approche progressive et adaptée permet aux jeunes de construire un projet, tout en restant flexible face aux évolutions de leurs aspirations et des opportunités professionnelles.

ATELIERS D'AIDE À L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Ces sessions collectives ont lieu sur tous les sites de la Mission Locale et ont pour objectifs :

- Aider les jeunes à amorcer leur projet professionnel en découvrant leurs compétences
- Fournir des outils d'orientation ludiques et explorer des pistes métiers.
- Proposer des tests d'orientation basé sur le modèle RIASEC.
- Utiliser des outils interactifs pour faciliter la projection des jeunes.

IMMERSIONS PROFESSIONNELLES

La Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) peut durer jusqu'à 1 mois. Ce dispositif permet au jeune de découvrir un ou plusieurs métiers/secteurs pour confirmer un projet professionnel, d'acquérir de nouvelles compétences, voire initier une phase de recrutement.

En entretien individuel ou en atelier, la Mission Locale accompagne les jeunes dans la recherche de stages.

45% des propositions relèvent du projet professionnel

35 ateliers d'orientation pour **97** jeunes

774 jeunes ont réalisé une PMSMP



Chantier solidaire - Compagnons Bâtisseurs



Chantiers Solidaires :

Une Expérience Professionnelle Concrète

En partenariat avec Compagnons Bâtisseurs, la Mission Locale a organisé 2 chantiers solidaires pour permettre à 16 jeunes de découvrir les métiers du BTP à travers une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel.

- Aménagement extérieur (quartier Nouveau Saint-Roch)
- Peinture et électricité (quartier Cévennes)

LA SENSIBILISATION ET LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

L'orientation professionnelle est une étape clé dans la construction du projet professionnel. Dans cette optique, la Mission Locale organise chaque mois des actions de sensibilisation et de découverte des métiers afin d'aider les jeunes à mieux comprendre les secteurs d'activité, les formations et les opportunités professionnelles qui s'offrent à eux. Ces actions combinent des apports théoriques (présentations, échanges) et pratiques (visites, tests) pour une compréhension complète du secteur.

Faire connaître les métiers et les secteurs en tension

Les actions mises en place par la Mission Locale visent à faire découvrir aux jeunes les secteurs d'activité en tension offrant de nombreuses opportunités, à savoir :

- Agriculture, bâtiment et travaux publics, industrie
- Services à la personne, propreté, sanitaire et social
- Numérique, industries culturelles et créatives
- Transport, logistique
- Commerce, grande distribution
- Tourisme, hôtellerie restauration, animation, sport

Mieux appréhender les métiers

Chaque mois, sur l'ensemble des sites de la Mission Locale, des ateliers collectifs sont organisés afin de permettre aux jeunes de :

- Échanger avec des acteurs du secteur concerné et obtenir des témoignages sur les réalités du métier.
- Découvrir les conditions de travail et l'environnement professionnel à travers des visites d'entreprises, de chantiers ou de plateaux techniques
- S'informer sur les formations possibles
- Partager ses interrogations et tirer parti des réflexions collectives.

Faire le lien avec l'offre de services de la Mission Locale

Au-delà de la simple découverte, ces actions permettent aux conseillers de faire le tour de l'offre de services mobilisable dans le cadre de la construction du projet professionnel comme :

- Utiliser une Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) pour tester un métier avant de s'engager.
- S'engager dans une Service Civique pour une première expérience enrichissante dans le monde du travail.
- Être accompagné par un professionnel bénévole pour développer son réseau et valider son projet professionnel (Parrainage).
- Bénéficier d'un accompagnement renforcé avec le CEJ ou l'ADIR

Une relation partenariale essentielle pour le succès de ces actions

L'implication des employeurs, des organismes de formation et des OPCO de branches est un facteur déterminant pour garantir la pertinence et l'efficacité des actions de sensibilisation. Ces partenaires sont mobilisés pour co-animer les sessions, témoigner de leurs besoins en recrutement et présenter les parcours de formation permettant d'accéder à leurs métiers.

Une ouverture vers les métiers de la sécurité et de la défense

La Mission Locale valorise également les carrières dans les corps d'armées, la Police Nationale et la Gendarmerie en organisant des ateliers mensuels de présentation des métiers, des conditions d'accès et des concours. Ces sessions permettent aux jeunes d'explorer ces opportunités et de se préparer aux processus de recrutement.

Promouvoir l'égalité des chances et lutter contre les stéréotypes

Un axe fort de la stratégie de sensibilisation de la Mission Locale repose sur la promotion de l'accessibilité des métiers aux femmes. Des actions spécifiques sont menées pour encourager les jeunes femmes à s'orienter vers des secteurs traditionnellement masculins, comme le BTP, en déconstruisant les préjugés et en mettant en avant des modèles inspirants.

Les actions de sensibilisation et de découverte des métiers organisées par la Mission Locale sont essentielles pour aider les jeunes à construire leur projet professionnel. Grâce à une approche à la fois théorique et pratique, ces initiatives leur permettent d'affiner leurs choix, de mieux comprendre les attentes du marché du travail et de s'engager dans des parcours d'insertion adaptés à leurs aspirations. En renforçant les liens avec les acteurs économiques et en luttant contre les inégalités d'accès, la Mission Locale joue un rôle fondamental dans l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'autonomie professionnelle.

En 2024 :

11
VISITES
ENTREPRISES
CHANTIERS

146
ATELIERS
PRÉSENTATION
MÉTIERS

792
JEUNES
SENSIBILISÉS



En 2024 deux temps forts ont souligné une collaboration essentielle entre la TaM et la Mission Locale, pour l'accès des jeunes aux métiers du transport de personnes

En janvier, 15 jeunes ont visité la TaM pour découvrir ses métiers (conducteur, maintenance, électrotechnique...) et obtenir des informations sur le CFA TaM et son Titre Professionnel Conducteur de Transport en Commun sur Route. Une mise en pratique des tests d'entrée a complété cette immersion.

En novembre, des agents de la TaM sont intervenus à la Mission Locale pour présenter les métiers du contrôle, de la prévention et de la conduite à 16 jeunes.

Ces actions renforcent l'accès des jeunes aux opportunités d'emploi dans le transport et leur préparation aux exigences du secteur.

LA FORMATION

PÔLE ORIENTATION FORMATION RUPTURE

Le service Orientation - Formation - Rupture (OFR) a pour mission d'accompagner les jeunes notamment en situation de décrochage scolaire et de favoriser leur insertion socio-professionnelle par l'accès à la formation. Cette structuration portée par la Mission Locale s'inscrit dans le cadre de la réorganisation des services transversaux et de plusieurs réformes législatives, comme la loi d'Obligation de Formation de 2020 ou les différentes réformes de la formation professionnelle.

Le projet repose sur une approche coordonnée visant à prévenir les ruptures de parcours. Il s'agit d'accompagner les jeunes afin de leur proposer une orientation adaptée et leur permettre d'intégrer un parcours de formation ou d'insertion.

L'action a également pour but de renforcer les partenariats avec les acteurs de l'éducation, de l'emploi et de la formation professionnelle. En favorisant ces collaborations, l'objectif est d'élaborer des dispositifs cohérents et efficaces pour l'accompagnement des jeunes.

La réforme des lycées professionnels a conduit à la mise en œuvre de nouveaux dispositifs tels que «Avenir Pro», «Tous Droits Ouverts» et «Ambition Emploi». Ces nouvelles modalités ont impliqué une adaptation des compétences pour répondre aux exigences des cahiers des charges. Un renforcement du lien avec les acteurs de l'Éducation Nationale a également été nécessaire afin d'assurer un meilleur suivi des jeunes orientés.

Afin de répondre efficacement à ces différents défis, plusieurs modalités d'accompagnement ont été développées :

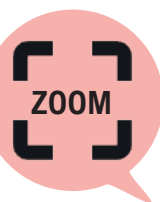
- Un suivi individualisé des jeunes en fonction de leur situation et de leurs besoins.
- La mise en place d'ateliers collectifs thématiques.
- L'organisation de réunions partenariales régulières.
- Des actions de sensibilisation menées auprès des conseillers de la Mission Locale.

En 2024, 1 176 jeunes mineurs ont été accompagnés par la Mission Locale.

1 257 jeunes sont entrés en formation dont 757 situations formation réalisées en dispositifs du Conseil Régional.



Form'dating organisé par la MLJ3M - 01/2024



Plus de 400 jeunes ont participé au Form'dating de la Mission Locale le 23/01 à la salle Pagézy.

Les 18 partenaires formation présents ont également manifesté une grande satisfaction quant à l'organisation et à la présence de nombreux visiteurs durant cette journée.

L'ALTERNANCE

FACILITER L'ACCÈS DES JEUNES À L'ALTERNANCE

L'alternance représente aujourd'hui une voie d'excellence pour les jeunes souhaitant se former tout en acquérant une expérience concrète en entreprise. En combinant formation théorique et immersion en entreprise, elle permet non seulement de financer ses études, mais aussi d'acquérir des compétences concrètes et de favoriser une insertion rapide sur le marché du travail. Cependant, trouver une entreprise d'accueil ou choisir le bon centre de formation peut être un défi. C'est pourquoi la Mission Locale accompagne les jeunes et les entreprises pour faciliter l'accès à l'alternance et répondre aux besoins en recrutement.

Un accompagnement complet pour les jeunes

La Mission Locale s'adresse aux jeunes ayant validé leur projet professionnel et recherchant une entreprise d'accueil, ainsi qu'à ceux ayant besoin d'informations sur les formations en alternance. Son rôle est multiple :

- Informer sur les contrats en alternance (apprentissage et professionnalisation).
- Orienter vers les CFA et organismes de formation adaptés.
- Organiser des visites de plateaux techniques pour découvrir les métiers et les formations.
- Définir une stratégie de recherche : rédaction du CV, préparation aux entretiens, ciblage des entreprises.
- Mettre en relation avec des employeurs grâce à un réseau de partenaires actifs.

Grâce à cet accompagnement, les jeunes maximisent leurs chances de décrocher un contrat en alternance et de réussir leur parcours professionnel.

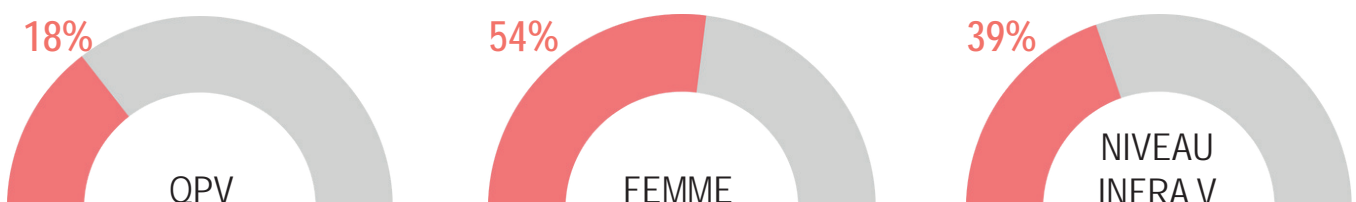
Un réseau actif pour connecter jeunes et entreprises

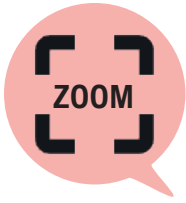
Faciliter l'accès à l'alternance passe également par un travail de terrain auprès des entreprises et des acteurs de la formation. La Mission Locale développe et anime un réseau de partenaires comprenant CFA, branches professionnelles, GEIQ (Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) et centres de formation.

Ses actions en faveur des entreprises incluent :

- Prospection active des employeurs pour identifier leurs besoins en recrutement.
- Sourcing ciblé de candidats pour répondre aux offres d'alternance.
- Organisation de sessions de recrutement au sein de la Mission Locale (job dating, forums).
- Collaboration avec les organismes de formation pour ajuster l'offre aux réalités du marché du travail.

En 2024, 926 jeunes accompagnés par la Mission Locale ont signé un contrat en alternance dont 98% en contrat d'apprentissage





Le Forum des 500 Offres : un rendez-vous incontournable pour l'emploi des jeunes

Le 27 juin dernier, la Mission Locale a organisé la 3^{ème} édition du Forum des 500 Offres, un événement majeur dédié à l'emploi, l'alternance et les jobs saisonniers. Porté par le Service des parcours professionnels et partenariats économiques, ce forum s'est tenu dans un cadre convivial au Parc de la Peyrière à Saint-Jean-de-Védas, rassemblant un large panel d'acteurs économiques et institutionnels.

Un succès confirmé pour cette 3^{ème} édition

Avec 463 jeunes visiteurs, dont 62 % inscrits à la Mission Locale, cette édition a pleinement atteint ses objectifs :

- Faciliter l'accès à l'emploi et à l'alternance pour les jeunes de 16 à 25 ans de Montpellier Méditerranée Métropole.
- Répondre aux besoins de recrutement des entreprises locales.
- Faire connaître les services de la Mission Locale et élargir l'accompagnement à un public nouveau.

Pour cela, 74 partenaires ont répondu présents, dont 31 entreprises, 38 CFA et 5 collectivités, offrant une diversité d'opportunités et d'échanges concrets avec les jeunes.

Un événement fédérateur et engagé

Le Forum des 500 Offres s'inscrit désormais comme un rendez-vous annuel incontournable. Il favorise les synergies entre partenaires institutionnels, comme France Travail, Cap Emploi et Info Jeunes Occitanie, et les acteurs économiques mobilisés pour l'emploi des jeunes.

Les jeunes ont également bénéficié d'un coaching aux entretiens d'embauche, animé par des parrains bénévoles et recruteurs, leur offrant ainsi un accompagnement renforcé vers l'emploi.

Fidèle à son engagement, la Mission Locale poursuit son action avec une ambition commune : «Construire ensemble une place pour tous les jeunes».



L' EMPLOI

Faciliter l'accès à l'emploi ne peut pas se limiter à mettre en relation des offres et des demandes. Un travail d'accompagnement, d'information et de préparation est mis en place pour que chaque jeune trouve une solution adaptée à son projet professionnel. La Mission Locale joue un rôle clé en développant un large éventail d'actions pour accompagner les jeunes vers l'emploi, tout en animant un partenariat fort avec les entreprises pour répondre aux besoins du marché du travail.

Le service des parcours professionnels et partenariats économiques constitue un maillon essentiel en créant le lien entre jeunes et entreprises. Mis en place dans le cadre de la démarche d'accompagnement au changement, ce service regroupe tout autant les conseillers chargés du développement des secteurs en tension (agriculture, bâtiment, travaux public, commerce, grande distribution, tourisme, hôtellerie restauration, animation, sport, sanitaire et social, service à la personne, propreté, numérique, industries culturelles et créatives, transport, logistique, industrie) que le chargé de relation entreprise, les conseillers emploi ou les spécialistes de l'Insertion par l'Activité Economique.

UN PARCOURS STRUCTURANT

L'accompagnement des jeunes s'articule autour d'une mise en parcours structuré. Chaque jeune selon ses expériences, ses compétences et capacités accède à une offre de services qui balaie l'ensemble du processus de recherche d'emploi :

- Des réunions d'information sur les métiers et les secteurs souvent co-animées par des professionnels, pour mieux comprendre les opportunités du territoire
- Des ateliers de prise en main des techniques de recherche d'emploi
- Des permanences individuelles pour favoriser l'accès aux emplois dans des secteurs en tension qui permettent aux jeunes intéressés d'accéder à des offres ciblées et de bénéficier d'un accompagnement spécifique pour intégrer ces métiers. Un vivier de candidats est constitué afin de suivre leur évolution et de les informer régulièrement des opportunités disponibles.

La préparation est également une étape cruciale pour maximiser les chances d'accès à l'emploi. Les jeunes bénéficient d'un accompagnement sur-mesure avec :

- Des ateliers de rédaction de CV et de lettres de motivation adaptés aux secteurs visés.
- Des simulations d'entretiens d'embauche pour les préparer aux échanges avec les recruteurs.
- Des sessions de coaching pour renforcer leur confiance en eux et leur posture professionnelle.
- Des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) pour un premier pas dans l'entreprise.

Le Service des parcours professionnels et partenariats économiques travaille également en partenariat avec les employeurs et les OPCO permettant ainsi aux jeunes d'accéder à des formations adaptées et de mieux comprendre les attentes des recruteurs. Un suivi personnalisé est assuré pour sécuriser leur parcours, notamment grâce à un accompagnement renforcé pendant les phases de recrutement. Enfin, une fois l'emploi décroché, la Mission Locale assure un suivi post-signature de contrat, afin d'accompagner le jeune dans ses premiers mois d'activité et de favoriser le maintien en poste.

59
JOBS DATING

63
FORUMS

166
PERMANENCES
MÉTIERS

FACILITER L'EMBAUCHE AVEC DES ACTIONS CIBLÉES

La Mission Locale (Service des parcours professionnels et partenariats économiques) développe des actions pour rapprocher les jeunes des entreprises. Elle organise régulièrement des job datings, en collaboration avec des partenaires comme les centres commerciaux, les grandes enseignes et les entreprises locales. Elle assure également un sourcing efficace en mettant en relation les candidats avec les employeurs en fonction des profils recherchés.

DÉVELOPPER DES PARTENARIATS SOLIDES AVEC LES ENTREPRISES

Pour optimiser l'insertion professionnelle, la Mission Locale agit aussi en amont en prospectant activement de nouvelles entreprises partenaires et en renforçant les collaborations existantes. L'enjeu est double : répondre aux attentes des employeurs en leur proposant des profils qualifiés et informer les jeunes sur les besoins réels du marché du travail.

Grâce à cette démarche complète, environ 50 % des jeunes accompagnés trouvent une solution structurante, que ce soit un emploi, une formation, une alternance ou un service civique. Parmi eux, près de 60 % accèdent à un emploi.

Les actions mises en place par la Mission Locale de Montpellier Méditerranée Métropole démontrent qu'un accompagnement global et structuré est essentiel pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. En poursuivant le développement de ses partenariats et en intensifiant ses actions, la Mission Locale continue d'être un acteur clé dans la lutte contre le chômage des jeunes et le développement économique du territoire.



Tout au long de l'année, la Mission Locale organise des job datings (59 en 2024) et des forums emploi en partenariat avec les entreprises, les centres de formation et les acteurs économiques du territoire. Ces événements permettent aux jeunes de rencontrer directement des recruteurs et de postuler à des offres sans passer par des démarches longues et complexes.

Un temps fort de 2024 : la 4ème édition du Job Dating Intérim

Avec la participation de 10 agences d'intérim, cet événement a rassemblé 90 jeunes à la plateforme CEJ. Pour les jeunes, cet événement a été l'occasion d'échanger directement avec des professionnels du recrutement, de comprendre les attentes du marché et de travailler leur posture lors des entretiens. Au-delà du simple recrutement, ce job dating a aussi été un espace de dialogue et de partenariat entre la Mission Locale et les agences d'intérim. Les discussions ont porté sur les actions communes à mettre en place pour mieux accompagner les jeunes vers des opportunités durables.

Vers une collaboration renforcée :

Un des axes majeurs abordés lors de l'événement a été la mise en place d'une convention entre la Mission Locale et les agences d'intérim. L'objectif ? Optimiser le suivi des jeunes, fluidifier les échanges entre les différents acteurs et renforcer l'accompagnement des candidats.

Cette édition du job dating intérim confirme une nouvelle fois l'engagement de la Mission Locale dans son rôle de facilitateur d'accès à l'emploi.



L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

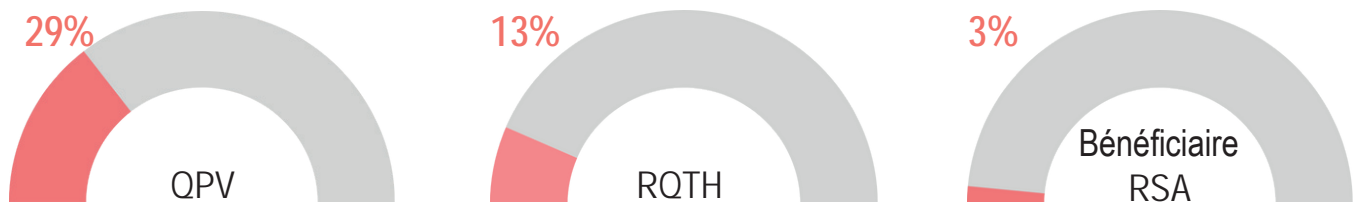
Le dispositif IAE s'adresse à des personnes qui, en raison d'un cumul de freins (précarité sociale, bas niveau de qualification, problématiques santé, durée d'inactivité importante...) se trouvent durablement éloignées du marché du travail ou bien ont du mal à se projeter sur leur 1er emploi.

Ainsi en embauchant ces personnes, les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) créent un « sas » de retour ou d'accès à l'emploi et leur permettent le plus souvent de reprendre pied sur les sujets connexes (santé, logement, démarches administratives). Elles proposent un accompagnement socio-professionnel, permettant à leurs salariés de construire un parcours de retour à l'activité jalonné d'étapes. Le dispositif, est strictement encadré par l'Etat au titre des politiques publiques de l'emploi.

L'orientation d'un jeune vers l'une des 45 structures d'insertion de la Métropole de Montpellier est réalisée par son conseiller Mission Locale ou un Conseiller emploi Référent IAE. Cette démarche repose sur un diagnostic préalable de sa situation, de ses freins et atouts, ainsi que de son niveau de motivation.

Le choix de la structure dépend de l'étape de son parcours d'insertion socio-professionnelle. Par ailleurs, l'État met à disposition une plateforme (Inclusion/I-Tou) recensant les offres d'emploi en IAE pour faciliter cette orientation.

Typologie du public IAE de la Mission Locale



Parmi les 450 jeunes en contact avec le service IAE, 262 jeunes sont entrés en emploi (+ 28 % par rapport à 2023) et 465 contrats de travail ont été signés (+ 29% par rapport à 2023)

465
CONTRATS
signés
+ 29%

262 jeunes
en EMPLOI
+ 28%

LA CRÉATION D'ENTREPRISE

La Mission Locale anime une plateforme dédiée à la création d'entreprise afin d'accompagner les jeunes dans la concrétisation de leurs projets entrepreneuriaux. Cette action repose sur un partenariat solide avec des structures spécialisées telles que la Boutique de Gestion, ADIE, Axents, Context Art, AIRDIE France ACTIVE, Initiatives Montpellier Pic Saint Loup et les Chambres consulaires.

La plateforme vise à informer et sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat et faciliter la mise en relation entre les jeunes porteurs de projets et les acteurs du territoire, tout en assurant un accompagnement de qualité pour garantir la viabilité et la pérennité des entreprises créées.

L'action s'articule autour de plusieurs axes :

- Les ateliers collectifs qui permettent aux jeunes de partager et d'affiner leurs projets, d'obtenir des conseils et d'être orientés vers les partenaires adaptés à leurs besoins.
- Les permanences individuelles qui offrent un accompagnement approfondi aux jeunes entrepreneurs pour les aider à structurer leur projet, à identifier les besoins en formation et en financement, et bénéficier des ressources internes et externes de la Mission Locale (FAJ, PACEA, appui à la formation, aide au permis de conduire, etc.).

136 jeunes
accompagnés

96 jeunes
créateurs
d'entreprise

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

UN TREMPLIN POUR LES JEUNES

Un Soutien Actif à la Mobilité Internationale

Le Pôle Mobilité Internationale de la Mission Locale ne se limite pas à un simple relais d'information. Il accompagne les jeunes dans leurs projets de mobilité et porte des actions de mobilité internationale en lien avec de nombreux partenaires français et étrangers.

Les jeunes expriment diverses attentes quant à leur expérience à l'international. Certains recherchent avant tout l'aventure et la découverte culturelle, tandis que d'autres considèrent la mobilité comme un levier pour leur insertion professionnelle. De nombreux jeunes profitent ainsi de dispositifs pour acquérir une première expérience professionnelle, améliorer leurs compétences linguistiques et étoffer leur CV.

D'autres motivations relèvent du développement personnel : renforcer leur confiance en eux, tester leurs limites et gagner en autonomie. Enfin, l'engagement solidaire est également un moteur, avec des missions de volontariat à l'étranger pour contribuer à des causes sociales.

Des Actions Structurées pour Informer et Accompagner

Afin de répondre à ces attentes, la Mission Locale anime des réunions d'information collectives sur les opportunités de mobilité. En 2024, ces rencontres ont réuni de nombreux jeunes :

- 16 réunions ont eu lieu sur les antennes, regroupant 104 jeunes.
- 10 réunions ont eu lieu aux plateformes pédagogiques CEJ, regroupant 90 jeunes
- 12 réunions d'information sur les projets portés par la Mission Locale ont été organisées pour 113 jeunes.
- 40 entretiens individuels assurés par des référents mobilité internationale
- 12 ateliers de conversation en anglais ont accueilli 36 jeunes.

Coordination de Projets Erasmus+

En 2024, la Mission Locale a coordonné plusieurs projets Erasmus+ permettant aux jeunes d'effectuer des stages professionnels à l'étranger :

- Italie (février 2024) : 8 jeunes en stage à Gênes dans divers secteurs.
- Roumanie (mars-avril 2024) : 7 jeunes en stage à Arad.
- Allemagne (mai-juin 2024) : 8 jeunes en stage à Berlin.
- Espagne (septembre 2024) : 8 jeunes en stage à Séville.

Autres Projets de Mobilité

- **Entrepreneuriat féminin au Maroc avec 6 jeunes femmes.**
- Service civique international au Maroc et au Sénégal, impliquant 20 jeunes.
- Stages longs Erasmus+ : 20 jeunes en Espagne, Allemagne, Roumanie et Suède.
- Corps Européen de Solidarité : 9 jeunes en mission de volontariat en Europe.
- Formation en Italie : 9 jeunes formés aux métiers du social.
- Echanges de jeunes : 2 jeunes en Slovénie et dans les Pyrénées.
- Volontariat international : 7 jeunes au Congo, au Brésil et au Québec.

En 2024, 84 jeunes ont bénéficié de ces dispositifs de mobilité internationale.



L'année 2025 s'annonce donc riche en opportunités puisque la Mission Locale prévoit :

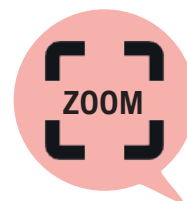
- 4 à 5 nouveaux projets Erasmus+ avec une extension en Irlande.
- Poursuite du service civique international au Maroc et au Sénégal.
- Mise en place d'un chantier solidaire au Maroc.
- Nouveau partenariat avec Concordia pour des chantiers internationaux.
- Organisation d'un forum sur la mobilité internationale en mai 2025.

MOBILITÉ

Si la métropole dispose d'un excellent réseau de transports en commun, et que la gratuité de ces derniers facilite les déplacements des jeunes, certaines opportunités professionnelles nécessitent encore d'être titulaire du permis de conduire. C'est pourquoi la Mission Locale, en complément des mesures départementales pour le financement du permis, a mis en place depuis plusieurs années des ateliers «Code de la route», tous les mardis et jeudis après - midi.

Les participants utilisent le site gratuit « En Voiture Simone » et alternent entre entraînements interactifs et mises en situation d'examen avec correction collective.

En 2024, 93 sessions ont été organisées, réunissant 491 jeunes. Cette initiative renforce leur autonomie et facilite leur insertion professionnelle en élargissant leur accès aux opportunités nécessitant une mobilité individuelle.



Dès son lancement la GHINS (Gaming House de l'Insertion) a proposé aux jeunes d'utiliser un simulateur de conduite pour travailler notamment sur la sécurité routière, le permis de conduire et la gestion du stress.



Simulateur de conduite - GHINS - 2024

LOGEMENT

UN ENJEU CLÉ POUR L'AUTONOMIE DES JEUNES

Un logement stable est essentiel pour que les jeunes puissent construire un avenir serein et réussir leur insertion sociale et professionnelle. En 2024, la forte sollicitation des permanences logement a mis en lumière une précarité toujours présente et un besoin grandissant d'accompagnement adapté. Cette situation souligne l'importance de l'accompagnement du Pôle Ressources Santé - Logement de la Mission Locale pour permettre à chacun d'avoir des conditions de vie dignes et propices à l'autonomie.

Permanences logement : un accompagnement structuré

- 734 jeunes orientés vers des solutions de logement adaptées.
- 231 demandes d'hébergement social déposées via le SIAO.
- 81 jeunes hébergés en structures spécialisées (FJT, résidences sociales, CHRS).
- 53 jeunes ont bénéficié d'une aide Action Logement (Visale, Loca-Pass, Al'in...).

Ateliers logement : sensibilisation et autonomie des jeunes

Pour renforcer leur autonomie, 18 ateliers logement ont été organisés, réunissant 182 jeunes, autour des thématiques suivantes :

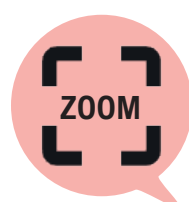
- Droits et devoirs du locataire.
- Gestion du budget et charges locatives.
- Recherche de logement et dispositifs d'aide.
- Simulation de démarches administratives.

Continuer à renforcer l'accompagnement des jeunes

Pour améliorer la prévention et la sensibilisation, il est essentiel de renforcer la communication sur les dispositifs de santé mentale et d'accès aux soins. Cela passe notamment par le développement de supports numériques interactifs, permettant une meilleure diffusion de l'information et une sensibilisation plus efficace.

L'accompagnement des jeunes doit également être optimisé et structuré. Pour cela, il est nécessaire de reconduire et de renforcer les permanences santé et logement, afin d'offrir un soutien continu. Par ailleurs, la formation des conseillers est primordiale afin qu'ils puissent eux-mêmes guider les jeunes dans certaines démarches administratives. Le développement de nouvelles actions collectives, telles que l'escape game santé, constitue également une approche innovante pour sensibiliser autrement.

Enfin, la coopération avec les partenaires locaux doit être consolidée. Il est important de renforcer les liens avec la CPAM, les services sociaux et les structures de santé afin de mieux accompagner les jeunes. L'organisation de temps d'échange interprofessionnels permettra une meilleure coordination des parcours et une prise en charge plus efficace.



Nouveauté 2024 : Escape Game Logement
Cet outil pédagogique a permis à 14 jeunes d'expérimenter de manière ludique les étapes essentielles de la recherche et de l'accès à un logement.



SANTÉ

LEVIER ESSENTIEL POUR L'INSERTION

Face aux multiples freins à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, la Mission Locale déploie un accompagnement global et structuré.

Le Pôle Ressources Santé Logement (PRSL), permet de répondre aux besoins essentiels des jeunes en matière de santé physique et psychologique, de logement et d'accès aux droits.

En 2024, les chiffres témoignent d'un engagement fort et d'une mobilisation accrue pour répondre aux besoins croissants des jeunes :

- **5 476 jeunes ont intégré le Dispositif Parcours Santé Jeunes**, bénéficiant d'un suivi administratif et d'une orientation adaptée. Valorisant un partenariat fort avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.
- **472 jeunes ont été accompagnés au Point Écoute**, pour un total de 1513 consultations psychologiques réalisées.
- **94 jeunes ont participé aux 18 ateliers "Sortir de l'anxiété"**, enregistrant un taux de participation record de +555 % par rapport au attendu CPAM - ARS.

5 476 jeunes
en DPSJ

Dispositif Parcours Santé Jeunes

472 jeunes
en POINT ÉCOUTE

94 jeunes
en atelier SORTIR
DE L'ANXIÉTÉ

En 2024, la Mission Locale a poursuivi et renforcé ses actions en faveur de la santé des jeunes en mettant en place plusieurs actions visant à faciliter l'accès aux soins, à sensibiliser aux problématiques de santé mentale et physique, et à informer sur les droits en matière de santé :

Les permanences «Santé» : un accès facilité aux soins et aux droits

Ces permanences animées par des référents répartis sur plusieurs sites. Ce dispositif vise à :

- Faciliter l'accès aux soins en accompagnant les jeunes dans leurs démarches administratives (Sécurité sociale, mutuelle, Carte Vitale ...).
- Orienter vers des structures spécialisées

En 2024, 278 jeunes ont été reçus lors des 383 permanences organisées.

L'Atelier « Je suis jeune et j'ai des droits » : sensibilisation et information

Un atelier ludique et participatif mis en place à l'antenne Croix d'Argent pour informer les jeunes sur leurs droits et les dispositifs de santé. Basé sur des jeux interactifs et des échanges, il a permis en 2024 d'accueillir 55 participants sur 6 sessions. Ce dispositif sera étendu à l'ensemble des antennes de Montpellier en 2025.



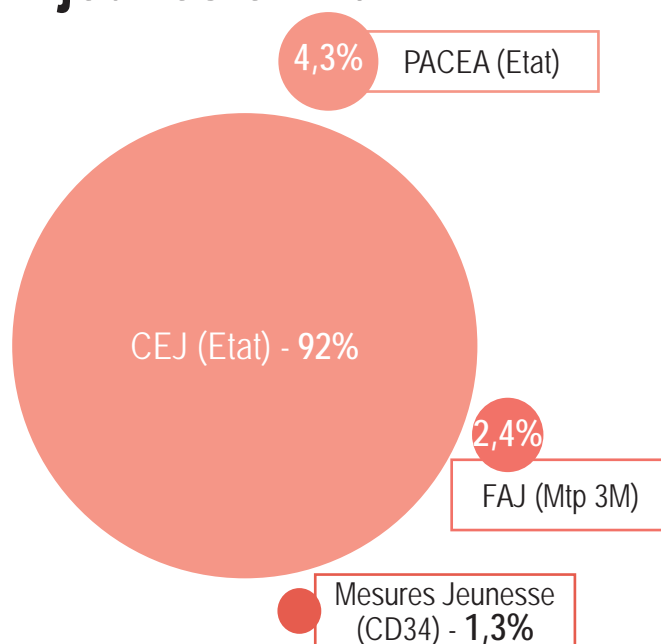
En 2024, le Point Écoute célèbre ses 20 ans d'existence. Au cours des 10 dernières années, plus de 3 100 jeunes ont bénéficiés d'un suivi par nos psychologues, totalisant 9 565 consultations.

LES AIDES FINANCIERES

8 865 972 € versés aux jeunes en 2024

Recevoir une aide ponctuelle (Allocation PACEA, Fonds d'Aide aux Jeunes, Mesures Départementales Jeunesse) ou une allocation régulière (Contrat Engagement Jeune) permet aux jeunes de subvenir à leurs besoins et de sécuriser leurs projets, selon leurs situation de précarité et besoins spécifiques.

Grâce à la mobilisation de ses partenaires financeurs - Etat, Montpellier Méditerranée Métropole - Département de l'Hérault, la Mission Locale a versé près de 9 millions d'euros aux jeunes qu'elle accompagne. Avec ces ressources perçues, les jeunes de la Mission Locale sont pleinement acteur du développement économique du territoire.



ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF

Soutien à la Vie Administrative et à la Citoyenneté

Cette action, initiée à l'antenne Mosson, vise à accompagner les jeunes dans leurs démarches administratives et citoyennes. Elle comprend des conseils sur :

- l'emploi (inscription à France Travail),
- la santé (création d'un compte AMELI),
- l'accès au numérique,
- la gestion administrative,
- la citoyenneté (éducation aux fake news, demande de nationalité),
- l'écologie (tri des e-mails) et le droit (dossiers de surendettement, plaintes en ligne).

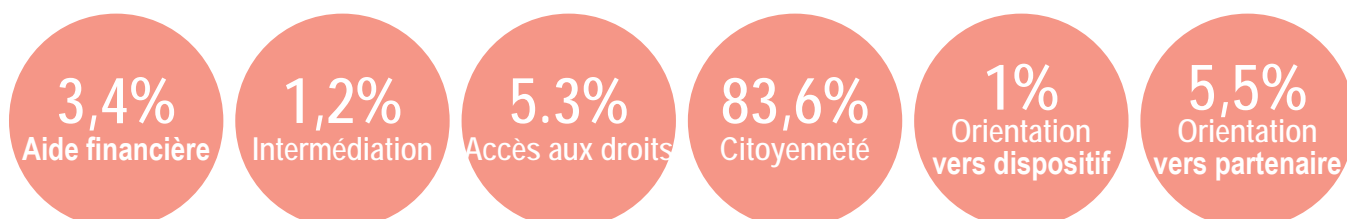
Des permanences bimensuelles sont mises en place, avec un bilan de 14 jeunes positionnés et une volonté d'adaptation selon les besoins repérés.

Atelier «Mes Questions d'Argent»

Animé à l'antenne Castries, cet atelier aide les jeunes à mieux gérer leur budget à travers cinq thématiques : dépenses, assurances, budget, crédit et moyens de paiement.

L'approche est ludique grâce à un jeu pédagogique édité par la Banque de France. Les participants renforcent leurs connaissances économiques et créent du lien. L'atelier, apprécié et souvent reconduit, bénéficie d'une mise à jour régulière pour assurer des informations à jour.

15 871 propositions relevant de la citoyenneté saisies sur I-Milo au bénéfice de 6 709 jeunes



ENGAGEMENT CITOYEN : PLATEFORME SERVICE CIVIQUE

La Plateforme Service Civique de la Mission Locale vise à promouvoir l'engagement citoyen des jeunes de 16 à 25 ans, avec ou sans qualification. En s'appuyant sur un large réseau de partenaires institutionnels et associatifs, elle facilite l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes vers des missions de Service Civique.

La Mission Locale dispose également d'un agrément «Plateforme Service Civique» de l'UNML (2016), lui permettant de porter des missions pour le compte de structures partenaires qui ne disposent pas d'agrément. La plateforme Service Civique poursuit les objectifs suivants :

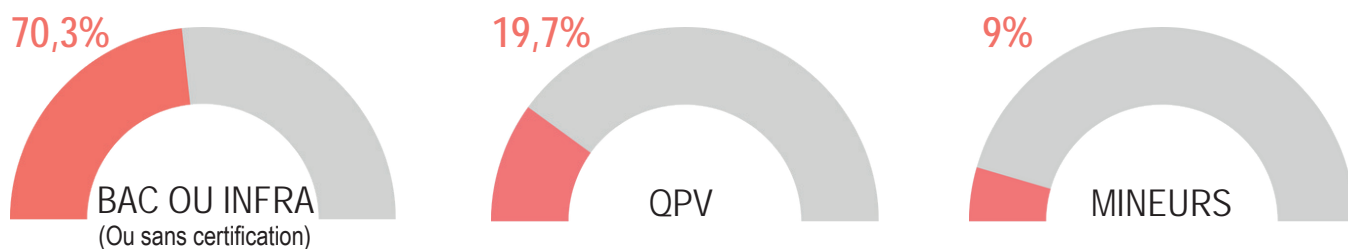
- Informer un maximum de jeunes sur le Service Civique, notamment dans les quartiers prioritaires.
- Faciliter l'accès aux missions en mettant en relation jeunes et structures.
- Assurer un accompagnement de qualité des jeunes volontaires, en particulier dans la construction de leur projet d'avenir.
- Permettre à des structures sans agrément d'accueillir des volontaires.
- Encourager des initiatives «jeunes par les jeunes» pour promouvoir l'engagement citoyen.
- Accompagner les structures d'accueil et former les tuteurs.trices
- Organiser les formations obligatoires des volontaires (Premiers secours, Formations civiques et citoyennes)

En 2024, la Plateforme Service Civique a organisé 56 ateliers, permettant de sensibiliser et d'accompagner 348 jeunes dans leur démarche d'engagement. Afin de garantir une meilleure accessibilité et favoriser la mixité des publics, ces ateliers ont été alternés entre les différentes antennes du territoire.

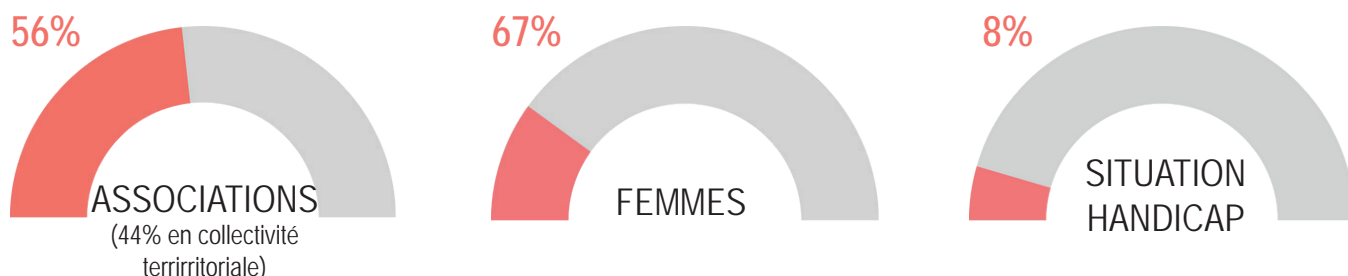
En complément, des permanences hebdomadaires «jeunes par les jeunes», organisées tous les mardis après-midi, ont permis aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, en s'appuyant sur l'expérience de volontaires déjà engagés en Service Civique.

Enfin, la plateforme a renforcé sa visibilité et son impact en participant à plusieurs événements d'information, tels que le Salon TAF, le Service Civique Dating et la Nuit de l'Orientation, offrant ainsi aux jeunes des opportunités supplémentaires pour découvrir le dispositif.

En 2024, 1155 jeunes ont été informés sur le Service Civique et 361 jeunes sont entrés en mission



Dans le cadre de l'intermédiation, 100 contrats d'engagement ont été signés. 12 sessions de formation au premiers secours (PSC1), des formations civiques et citoyennes ainsi que des formations de tuteurs.trices ont été organisées



LA CULTURE : LEVIER D'INSERTION

La culture n'est pas seulement un loisir, c'est aussi un outil puissant d'insertion et d'épanouissement personnel. En rendant la culture accessible aux jeunes, notamment ceux issus des quartiers prioritaires, en situation de handicap ou réfugiés, la Mission Locale leur permet de découvrir, s'exprimer et tisser du lien social.

Participer à des sorties culturelles, des ateliers artistiques ou des festivals favorise le développement de compétences essentielles pour l'insertion professionnelle, comme la curiosité, l'imagination, la confiance en soi et l'ouverture aux autres. Ces expériences sont aussi des occasions d'apprentissage : apprendre à donner son avis, à débattre, à voir le monde sous un nouvel angle.

Pour cela, la Mission Locale organise régulièrement des visites et sorties culturelles en partenariat avec des lieux emblématiques comme le MO.CO, le FRAC, le Pavillon Populaire ou encore le Théâtre Jean Vilar. Des événements comme Montpellier Danse ou le Festival Radio France sont aussi l'occasion d'explorer des univers artistiques variés. Un temps d'échange après chaque sortie permet aux jeunes de partager leurs ressentis et d'enrichir leur expérience.

Le Café Culture, chaque jeudi à l'antenne Mosson, est un autre espace dédié aux échanges et à la création artistique. Ouvert sans rendez-vous, il permet aux jeunes de découvrir les bons plans culturels, de discuter et même de pratiquer une activité artistique. La Mission Locale anime également un groupe WhatsApp où plus de 250 jeunes sont informés des événements à ne pas manquer.

Les effets de ces actions sont concrets : les jeunes gagnent en confiance, s'ouvrent à de nouveaux horizons et développent leur esprit critique. Certains découvrent même des métiers liés à la culture, comme lors des visites du Théâtre Jean Vilar. La culture devient ainsi un moteur de mobilisation, d'intégration et d'épanouissement, essentiel dans leur parcours d'insertion.

30
SORTIES
CULTURELLES

3
ATELIERS
EXPRESSION

24
CAFÉS
CULTURE

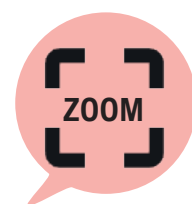
EXPRESSION DES JEUNES

À la Mission Locale, les jeunes sont encouragés à partager leurs opinions, leurs constats, leurs valeurs, mais aussi leurs angoisses et leurs regrets.

Certains s'expriment à travers des sujets imposés, comme lors du concours d'éloquence sur le thème de l'eau, ou du festival L'Envers du Décor, dédié à la laïcité. D'autres décident de thèmes collectivement comme dans les ateliers vidéo MLKA TV ou les multiples ateliers d'expression : dessin, écriture, performances artistiques...

Les jeunes peuvent aussi intégrer un collectif existant, comme celui des volontaires en Service Civique, ou créer leur propre collectif «projet», à l'image des animations organisées pour la Journée des Droits des Femmes ou la fête de la musique.

Chaque initiative est valorisée par la Mission Locale, permettant aux jeunes de gagner en confiance et de faire de cet espace un véritable lieu d'expression et de projet.



La deuxième édition du festival L'Envers du Décor, organisée par la Mission Locale, Echo Visuel et la PJJ, sur le thème de la laïcité. Pendant plusieurs mois, six groupes de huit jeunes ont conçu et réalisé six courts-métrages sur ce thème. La salle Rabelais a accueilli 250 spectateurs pour la remise des prix, orchestrée par un jury de professionnels de l'audiovisuel (acteurs, réalisateurs...).



GAMING HOUSE DE L'INSERTION - GHINS

La GAMING HOUSE DE L'INSERTION (GHINS) est un lieu moderne au sein du quartier du Petit Bard, dont l'objectif est d'allier un accompagnement d'insertion professionnelle pour les jeunes de 16 à 25 ans, dans un environnement totalement nouveau par la pratique du gaming et du sport.

La Ghins de la MLJ3M se veut être un lieu de rencontre, d'évolution et de découverte

Les conseillers utilisent le parcours GHINS comme un outil de remobilisation. Certains jeunes ciblés sont ceux qui viennent d'intégrer le dispositif Contrat d'Engagement jeune et qui ont des besoins de reprise du rythme et de développement de la confiance en soi. L'appétence pour le jeu est recommandée mais pas obligatoire ce qui permet à tous les profils joueur ou non joueur, de pouvoir bénéficier de cette action. Le consentement du jeune est obligatoire pour être positionné.

Le parcours GHINS CEJ est utilisé pour permettre aux jeunes de :

- (Re)trouver un rythme et se mobiliser
- Travailler ses compétences douces par le jeu vidéo
- Gagner en confiance en soi
- Rencontrer d'autres personnes et développer son réseau

Aborder des thématiques telles que le sport, la connaissance de soi, la nutrition ou encore la découverte métiers

Le parcours GHINS CEJ se déroule généralement sur deux semaines à raison d'une fois par mois. La majorité des ateliers ont lieu le matin dans les locaux de la GHINS mais certains peuvent avoir lieu en extérieur ou au sein des locaux de nos prestataires associés.

Le parcours est composé d'ateliers animés par une référente GHINS et par nos prestataires. Chaque parcours compte en moyenne entre 9 et 10 ateliers. Les jeunes sont en action quotidiennement pendant ce laps de temps. Les cohortes sont composées de 5 jeunes en moyenne. Ce sont généralement des jeux coopératifs qui facilitent le contact entre les jeunes et permettent de renforcer la cohésion de groupe ; ils permettent également de faire émerger des aptitudes, des compétences et des profils.

Le travail et l'identification des softs skills représente plus de 70% des ateliers du parcours GHINS.

Nous avons privilégié plusieurs approches et plusieurs outils. L'outil le plus innovant dont nous nous servons est la plateforme YUZU. Grâce à cette plateforme, les jeunes peuvent être évalués sur les compétences suivantes :

- Gestion du temps
- Résolution de problèmes
- Gestion du stress
- Prise de décisions
- Confiance en ses capacités
- Ecoute active
- Adaptabilité
- Empathie

Un rapport d'évaluation est rendu à chaque jeune. Chaque compétence est expliquée et le jeune bénéficie de conseils personnalisés.

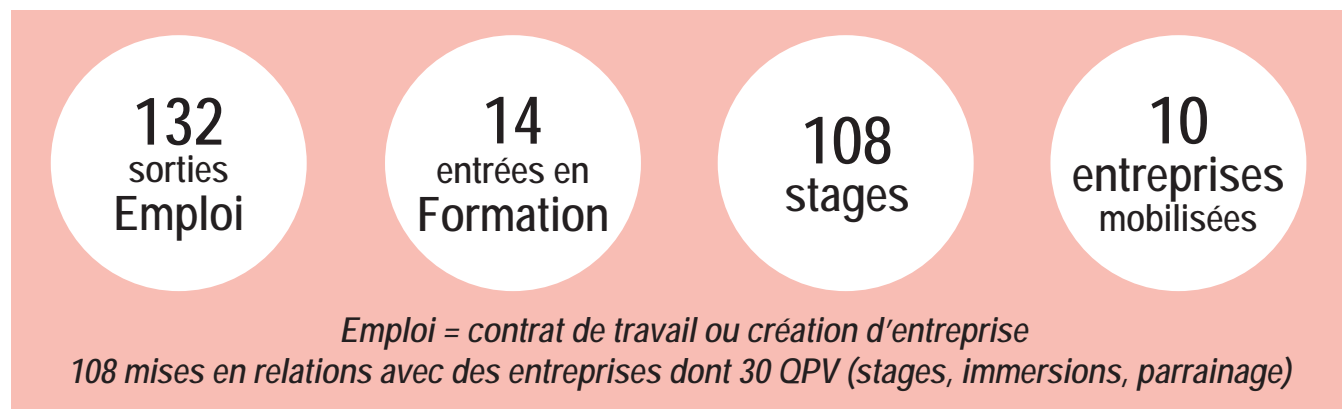
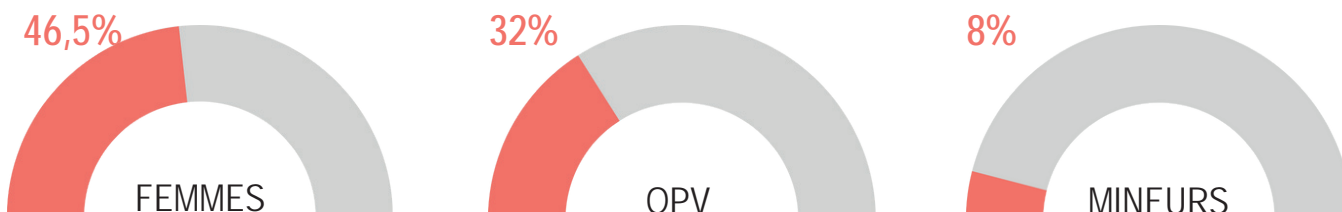


Premier groupe «GHINS»
Septembre 2024

©MLJ3M

A la fin du parcours, un bilan collectif avec un temps en individuel a lieu le dernier jour avec la référente GHINS. Ce bilan permet de faire le point sur leurs compétences, leurs savoir-être professionnels et les axes de travail à approfondir dans le cadre de leur insertion professionnelle. La référente fait ensuite le lien avec le conseiller CEJ qui reprend l'accompagnement pour échanger sur l'évolution du jeune au sein du parcours et préconiser des démarches en lien avec les besoins identifiés.

En 2024, 187 jeunes ont bénéficié de l'accompagnement «GHINS» :



Inauguration de l'antenne Mission Locale Petit Bard/GHINS

©MLJ3M

De gauche à droite : Abder Aboutman - DG MLJ3M, Manar Bouida - Conseillère départementale, Véronique Brunet - Adjointe au Maire de Montpellier, Mickaël Delafosse - Maire de Montpellier, Président de Montpellier 3M, Radia Tikouk - Conseillère municipale, François Rio - Président MLJ3M - François Xavier Lauch, Préfet de l'Hérault

De plus, la GHINS est un espace de rencontre pour les acteurs de quartier.

À ce jour, cinq conventions ont été signées, dont deux avec une utilisation planifiée sur l'année. Cet espace accueille diverses activités liées à la formation, aux réunions et aux actions en faveur de l'emploi et de l'insertion.

Conventions signées et en cours :

- MPT François Villon : Convention signée en 2024. Une nouvelle convention est prévue pour février 2025, dédiée au Club Ado.
- MPT Saint-Exupéry : Convention en cours de finalisation pour février 2025, également pour le Club Ado. Judo Club Celleneuve : Convention annuelle signée, permettant l'utilisation de la GHINS les mercredis après-midi.
- Association Universel 34 : Convention annuelle en cours de signature pour une utilisation les jeudis après-midi de 14h à 20h.
- Association Local : Convention ponctuelle signée en 2024. Une nouvelle convention pour 2025 est en cours de signature, incluant des utilisations en février et mars, avec d'autres demandes à venir.
- Équipes de l'APS 34 : Modalités d'utilisation de la GHINS en discussion.
- Boutique du logement : Convention en cours avec le PRSL pour organiser des escape games sur le logement chaque dernier lundi du mois.
- Association Cœur de Lionne : Signature de convention à venir.

Cette dynamique permet de faire de la GHINS un véritable lieu de ressources et d'échanges pour les acteurs locaux.

Perspectives :

La GHINS se positionne comme un espace en constante évolution, favorisant les rencontres et les collaborations pour enrichir son offre d'activités et renforcer son ancrage territorial. Plusieurs initiatives sont en cours pour développer de nouveaux projets. Une collaboration avec la Médiathèque W. Shakespeare vise à co-construire une action autour du fablab et du gaming, avec un travail de repérage et de mobilisation du public. Par ailleurs, la GHINS s'associera aux Rencontres du Réseau Jeun'Hérault, en partenariat avec Hérault Sport, afin d'organiser un événement e-sport à l'échelle départementale. L'entrepreneuriat sera également mis en avant avec un événement de sensibilisation en partenariat avec l'Adie, tandis qu'une action conjointe avec BGE et Les Déterminés permettra d'impliquer les jeunes dans la construction du Forum Le P. Bard de l'Emploi.

D'autres collaborations sont en discussion, notamment avec l'Ufolep pour l'utilisation de la GHINS, ainsi qu'avec la Fondation Orange. Une rencontre partenariale avec Oregami permettra d'informer sur les opportunités dans les métiers du numérique. L'aspect culturel et artistique n'est pas en reste, avec un projet de fresque dans le cadre d'un chantier éducatif porté par APS34, complété par l'organisation de soirées culturelles. Par ailleurs, des discussions sont en cours avec les Petits Débrouillards et l'association NOUAS pour de futures actions communes. Enfin, la GHINS explore des pistes de collaboration avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse et le Forum des Réfugiés pour proposer des dispositifs d'accompagnement et d'insertion adaptés.

Ces différentes perspectives témoignent de la volonté de faire de la GHINS un lieu vivant, inclusif et innovant, au service du territoire et de ses habitants.

Le référentiel de labellisation des Missions Locales (décembre 2022) réaffirme l'Observation des publics et des territoires comme l'un de ses principes de fonctionnement : « La Mission Locale assure une fonction d'observatoire de la situation des jeunes (...) ».

Dans ce cadre, la MJ3M a décidé de créer l'Observatoire des Jeunes en juin 2024 (<https://montpellier-jeunes-emploi.fr/observatoire/>), avec pour objectifs :

- de contribuer à une meilleure connaissance des jeunes de notre territoire
- de valoriser le travail des professionnels et de contribuer à la dynamique partenariale
- de capitaliser et de suivre nos interventions pour améliorer nos actions

L'Observatoire a lancé en fin d'année 2024 la collection des Cahiers de l'Observatoire qui donnent à voir les travaux d'études ou de capitalisation réalisés par les professionnels de la Mission Locale. Ces Cahiers privilégient des analyses empiriques, à la fois approfondies et informées théoriquement ; ils s'appuient sur des entretiens qualitatifs avec les jeunes et les acteurs concernés par la thématique, et sur des données quantitatives tirées du système d'information I. MILO de la Mission Locale.

Le premier Cahier porte sur l'accès à l'emploi des jeunes femmes dans les quartiers prioritaires de Montpellier.

L'Observatoire permet également la diffusion des rapports et diagnostics réalisés par la Mission Locale et en particulier l'analyse de son activité et des chiffres clé sur le territoire et les jeunes accompagnés.

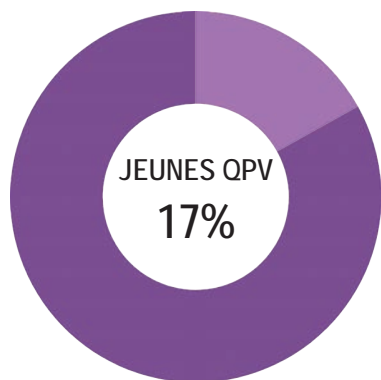
Il assure enfin une veille sur les études et publications récentes concernant la jeunesse.

LES RÉSULTATS

2024

Sources : I-Milo requête interne du 03/03/2025, Bibliothèque régionale

4 653 jeunes ont été accueillis pour la première fois



Part des jeunes issus de QPV en premier accueil en 2024

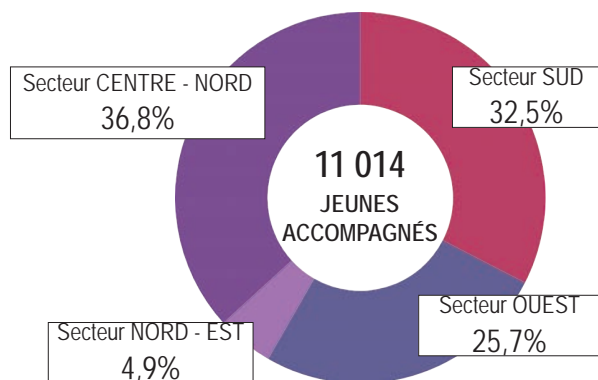
En 2024, la Mission Locale a accueilli pour la première fois 4 656 jeunes, enregistrant une augmentation de 3,5% par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'est particulièrement illustrée en septembre et octobre, périodes durant lesquelles un pic d'inscriptions a été observé. Cependant, on note une baisse de 4% du nombre de jeunes issus des quartiers prioritaires, malgré un fort engagement de la Mission Locale sur ces territoires.

Enfin, la majorité des nouveaux inscrits, soit 78%, résident à Montpellier et près de 17% sont mineurs (+8,2% par rapport à 2023).

11 014 jeunes ont été accompagnés en 2024

En 2024, la Mission Locale a accompagné 11 014 jeunes, marquant une progression de 5,2% par rapport à 2023. Cette hausse témoigne d'un besoin croissant d'accompagnement vers l'insertion professionnelle et sociale.

Parmi ces jeunes, 20% résident en quartiers prioritaires de la ville de Montpellier, soulignant l'importance du travail mené auprès des publics les plus éloignés de l'emploi. On observe également une évolution notable du profil des jeunes accompagnés, avec une augmentation de 11% des jeunes de nationalité hors Union européenne, portant leur part à 15,6%.

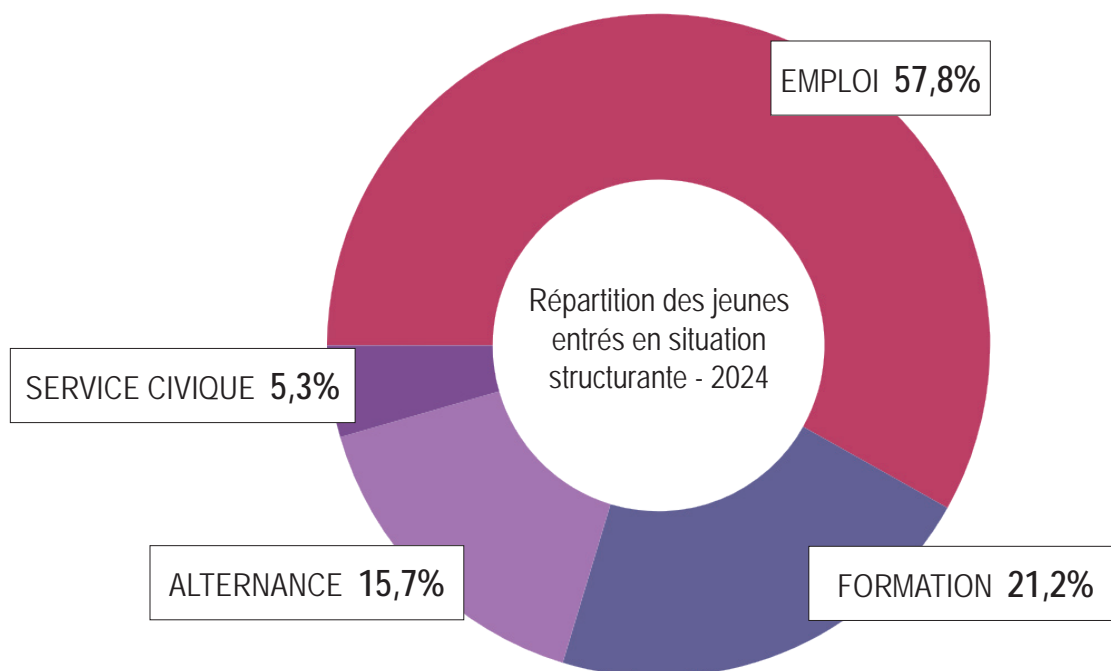


Répartition des jeunes accompagnés en 2024 par territoire

Concernant l'activité des conseillers, 25% du temps a été consacré au "face à face" (entretiens individuels, ateliers, informations collectives), représentant 98 371 événements et une hausse de 8% par rapport à l'année précédente. Cette dynamique démontre l'engagement de la Mission Locale dans un suivi personnalisé et renforcé des jeunes.

Ces évolutions traduisent une diversification du public accueilli ainsi qu'un renforcement des actions d'accompagnement, nécessitant une adaptation continue des dispositifs pour répondre aux nouveaux besoins des jeunes.

5 964 jeunes sont entrés en situation structurante (emploi, formation, alternance, Service Civique)



Emploi - 3 445 jeunes

Les secteurs ayant le plus recruté sont :

- Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation (21,13%)
- Services à la personne et à la collectivité(16%)
- Commerce, vente, grande distribution (13%)
- Construction, bâtiment, travaux publics (8%)

Cependant, les CDI ne représentent que 28% des contrats signés, soulignant une prédominance des emplois précaires. De plus, 33% des jeunes recrutés étaient sans qualification, mettant en lumière l'importance de l'accompagnement vers la formation et la montée en compétences.

Concernant l'inclusion, 20% des recrutements ont concerné des jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, et 12 Contrats Uniques d'Insertion - Parcours Emploi Compétences (CUI-PEC) ont été signés.

Formation - 1 264 jeunes

En parallèle, 1 264 jeunes ont intégré une formation en 2024. Parmi eux :

- 30% préparent une certification
- 21% suivent une formation de remobilisation ou d'aide à l'élaboration du projet professionnel

L'implication du Conseil Régional est notable, avec 60% des jeunes formés bénéficiant d'une mesure régionale, dont 29% en École de la Deuxième Chance, confirmant la nécessité de dispositifs adaptés aux jeunes en difficulté.

Alternance - 935 jeunes

L'alternance a également constitué un levier d'insertion important avec 935 jeunes signant un contrat en 2024, dont 98% en apprentissage.

Les secteurs les plus investis sont :

- Commerce (21%)
- Hôtellerie-restauration, tourisme et animation (21%)
- Construction (17%)
- Services à la personne (11%)

Les jeunes issus des quartiers prioritaires représentent 17% des recrutements en alternance, traduisant un accès encore limité à ce dispositif pour ces publics.

Service Civique - 320 jeunes

Enfin, 320 jeunes ont intégré une mission de Service Civique, dont 100 via la plateforme de la Mission Locale. Parmi eux :

- 22% sont issus de quartiers prioritaires
- 8% sont en situation de handicap
- 52% ont entre 18 et 21 ans

2 952 entreprises en contact avec la Mission Locale

Le lien entre les jeunes et le monde de l'entreprise est essentiel. À travers des actions telles que le Parrainage, les visites d'entreprises, les rencontres avec des employeurs et des immersions en milieu professionnel, la Mission Locale facilite l'intégration des jeunes dans le monde du travail. Le service des parcours professionnels et partenariats économiques œuvre pour maintenir un lien constant avec les entreprises locales et pour encourager leur engagement envers la jeunesse. En 2024, cet engagement se matérialise notamment par la signature de la charte partenariale d'engagement pour la jeunesse métropolitaine.

- 496 nouvelles entreprises dans la base de données I-Milo
- 59 jobs dating organisés pour 735 jeunes
- Organisation ou co-organisation de 32 forums emploi et/ou alternance
- 774 jeunes ont pu réaliser une période d'immersion en milieu professionnel (PMSMP) auprès d'entreprises partenaires.
- 788 offres emploi/alternance/IAE traitées pour 1 263 postes
- Signatures de partenariats avec le MEDEF, la CPME, Leader Occitanie-Montpellier

59
JOBS DATING

63
FORUMS

122
PARRAINS
MARRAINES

788
OFFRES
GÉRÉES

L'année à venir s'inscrit résolument dans une dynamique de transformation, d'innovation et de renforcement de nos actions au service des jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole.

Dans le cadre de notre démarche d'accompagnement au changement, la Mission Locale poursuit la rationalisation de ses locaux pour mieux répondre aux enjeux d'efficacité et de transversalité. Ce réaménagement permettra une meilleure articulation des fonctions transversales — développement des branches professionnelles, relation entreprises, parrainage, mobilité internationale, santé et logement — sur l'ensemble de nos sites. Cette organisation renforcera l'impact de nos interventions, tant auprès des jeunes que de nos partenaires institutionnels et économiques.

Nous inscrivons cette évolution dans la poursuite de notre engagement en matière d'amélioration continue, consolidée par l'obtention du label national «Pour et Avec les Jeunes». Ce label, qui valorise notre capacité d'écoute, de co-construction et d'adaptation, constitue un levier important dans la mise en œuvre de notre projet de structure et de nos ambitions stratégiques.

À l'horizon 2025, nous souhaitons également donner une place encore plus centrale à l'expression des jeunes. C'est pourquoi nous engagerons la création d'un Conseil Consultatif des Jeunes, véritable espace de dialogue, de réflexion collective et de participation active. Ce nouvel organe contribuera à enrichir notre action, en intégrant les propositions et regards des premiers concernés par nos services : les jeunes eux-mêmes. Il favorisera le développement d'une culture de la participation et renforcera la pertinence des actions que nous mettons en œuvre.

Dans la continuité de notre travail d'observation, initié avec la création de l'Observatoire des Jeunes, nous avons publié en janvier 2025 le premier cahier de l'observatoire, qui a suscité un vif intérêt auprès de nos partenaires et réseaux. Ce premier numéro sera suivi de plusieurs autres publications en cours de rédaction, permettant de mieux comprendre les réalités des jeunes que nous accompagnons, et d'alimenter nos réponses en matière de politiques jeunesse et d'innovation sociale.

Fidèles à notre mission et forts de notre capacité de résilience, démontrée au fil des années, nous continuerons d'agir avec conviction et détermination pour la réussite des jeunes de notre territoire. Nous poursuivrons l'objectif commun à toutes les Missions Locales depuis plus de 40 ans, résumé par la phrase emblématique de Bertrand Schwartz, fondateur des Missions Locales :

«Construire ensemble une place pour tous les jeunes»



2024-2028
LABELLISÉE!
ENGAGÉE POUR ET AVEC
LES JEUNES

Mission Locale des Jeunes
de Montpellier Méditerranée Métropole

Siège social : Le Belem - 355 rue Vendémiaire - 34 000 Montpellier
04 99 52 23 33 - courrier@mlj3m.fr



montpellier
jeunes
emploi.fr